



Assomption Vie

RAPPORT  
ANNUEL  
**2018**

---

# TABLE DES MATIÈRES

Conseil d'administration	4
Message du président du conseil d'administration	6
Message du président-directeur général	8
Membres de la direction	10
Assomption Vie rend hommage aux employé(e)s qui ont contribué à son succès	11
Notre programme de responsabilité sociale	12
Notre engagement en chiffres	13
La santé financière d'Assomption Vie en 2018	14
Rapport de l'auditeur indépendant aux titulaires de polices	16
Rapport de l'actuaire en évaluation aux titulaires de polices	19
État consolidé de la situation financière	20
État consolidé des résultats	21
État consolidé du résultat global	22
État consolidé des variations des capitaux propres	23
Tableau consolidé des flux de trésorerie	25
Notes des états financiers consolidés	26-78
Organigramme	79

MASSACHUSETTS, 1903.  
NOTRE ENTREPRISE EST FONDÉE  
AFIN D'ASSURER LE BIEN-ÊTRE  
DES FAMILLES ACADIENNES.

**AUJOURD'HUI**, à une  
différence près – nous  
protégeons désormais  
des familles d'un bout  
à l'autre du Canada.

---

115 ANS



# Conseil d'administration



Jacques Valotaire

FCPA, FCA, IAS.A

Président du conseil  
Administrateur  
de sociétés



Andrée Savoie

IAS.A

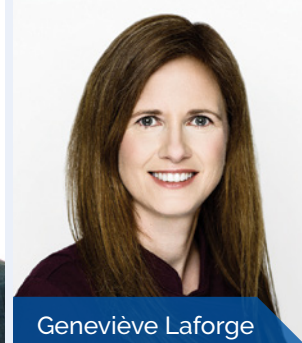
Présidente et directrice  
générale Propriétés Adelin  
Vice-présidente du conseil



Sébastien Dupuis

CPA, CA

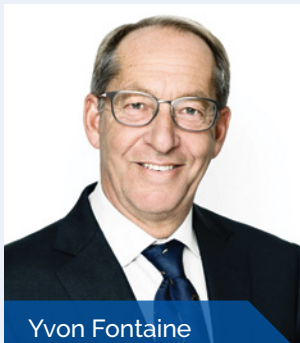
Président-directeur  
général  
Assomption Vie



Geneviève Laforge

LL.B., ASC

Secrétaire générale  
et conseillère juridique  
principale - Assomption Vie



Yvon Fontaine

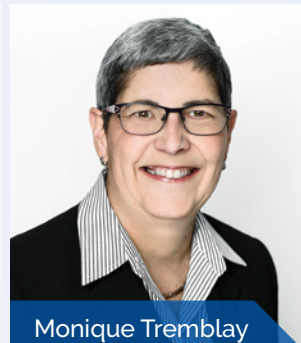
B.Sc., Soc., LL.B., LL.M.

Administrateur  
de sociétés



Adrienne O'Pray

Présidente et  
chef de la direction  
Conseil d'entreprises  
du Nouveau-Brunswick



Monique Tremblay

FICA, FSA, MBA

Administratrice  
de sociétés



Steven Ross

Administrateur  
de sociétés



Lise Casgrain

MBA, IAS.A

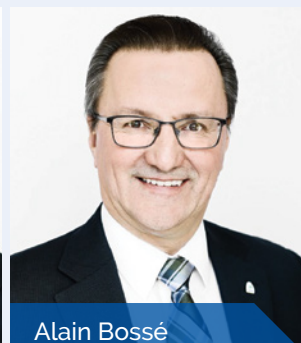
Administratrice  
de sociétés



Ivan Toner

IAS.A

Président  
MelamTech Consulting



Alain Bossé

Président et  
Chef de l'exploitation  
Groupe Savoie



Marc Landry

Vice-président,  
TI et logistique  
Major Drilling



# Présences des membres du conseil d'administration

Membres du conseil d'administration 2018	Présences aux réunions du CA	Présences lors des réunions des divers COMITÉS	Présences lors des réunions des diverses FILIALES
Yves Arseneau	1/1	4/4	2/2
Yvon Fontaine	9/9	10/10	7/7
André Vincent	9/9	24/24	7/7
Andrée Savoie	9/9	22/22	2/2
Lise Casgrain	9/9	23/23	2/2
Allister Surette	1/1	2/2	N/A
Jacques Valotaire	9/9	22/22	7/7
Monique Tremblay	9/9	13/13	2/2
Ivan Toner	9/9	14/14	2/2
Marc Landry	9/9	11/11	2/2
Alain Bossé	9/9	17/17	2/2
Adrienne O'Pray	8/8	16/16	2/2
Steven Ross	8/8	10/10	N/A

## Comités du conseil

**Gouvernance** : Assurer la constitution, le développement et le fonctionnement optimal du conseil d'administration et de ses comités. Assister le conseil d'administration dans son mandat de surveillance, particulièrement en matière de gouvernance. Agir pour le conseil d'administration lorsqu'il n'est pas pratique pour celui-ci de se réunir.

**Audit** : Aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités en matière de vérification, de surveillance financière et de gestion des risques.

**Placement** : Représenter le conseil d'administration dans l'élaboration et le suivi des politiques de placements de la compagnie, dans l'examen du rendement des caisses de retraite et dans l'examen de l'approche d'appariement.

**RH** : Planifier la relève et doter les postes de la haute direction, émettre des recommandations au niveau de la philosophie de rémunération et réviser les formules de rémunération, examiner les pratiques de gestion des ressources humaines, examiner le régime de retraite.

**Révision** : Examiner les opérations entre la compagnie et des apparentés afin de mesurer l'impact sur la solvabilité et la stabilité de la compagnie et d'assurer le respect des lois applicables.

# Mot du président du conseil d'administration



À titre de président du conseil d'administration pour une troisième année, je suis heureux de vous adresser ces quelques mots et surtout, je suis très fier du travail accompli par notre conseil d'administration au cours de l'année 2018.

Parmi les nombreux dossiers qui ont retenu notre attention, la nomination de notre nouveau Président-directeur général est certainement celui qui s'est avéré le plus important. Je tiens à féliciter Sébastien Dupuis qui est en fonction depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour cette nomination bien méritée et je lui souhaite beaucoup de succès pour les années à venir.

Monsieur André Vincent, qui a occupé le poste de PDG du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 décembre 2018, agit maintenant à titre de conseiller principal. Il prendra sa retraite au mois de juin prochain et j'en profite pour le remercier pour ses loyaux services. Son enthousiasme, sa détermination ainsi que sa soif d'innover auront marqué Assomption Vie. Sous sa gouverne, la compagnie s'est transformée et est dorénavant mieux outillée pour affronter l'avenir.

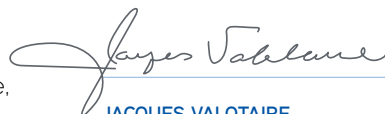
Assomption Vie continue de bien performer dans un marché en constante évolution. Nous fixons des objectifs ambitieux et nous savons que nous pouvons compter sur une équipe d'employés dévoués et loyaux pour les atteindre. Je les remercie de leur engagement et de leur travail qui permet à la compagnie d'exceller, d'innover et de se démarquer.

J'aimerais saluer le dévouement et l'engagement de mes collègues du conseil d'administration, soit Andrée Savoie (vice-présidente), Yvon Fontaine, Monique Tremblay, Ivan Toner, Lise Casgrain, Alain Bossé, Marc Landry, Steven Ross et Adrienne O'Pray. Je mentionne également André Vincent qui a siégé au conseil toute l'année 2018, ainsi que Sébastien Dupuis qui y siège depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier.

L'année 2018 fut également ma dernière année à la tête de ce merveilleux conseil d'administration. Je quitte en sachant que l'entreprise est entre bonnes mains, convaincu que tout le travail de transformation entamé durant les dernières années continuera à porter fruit.

Je désire remercier tous ceux et celles que j'ai côtoyés à titre de président du conseil d'administration, autant les employés et les membres de l'équipe de direction.

Ce fut un plaisir de servir cette institution acadienne qu'est Assomption Vie.



**JACQUES VALOTAIRE**  
Président du Conseil d'administration

# Mot du président-directeur général



Depuis maintenant 115 ans, Assomption Vie a su s'adapter aux nouvelles exigences du marché tout en restant fidèle à ses racines. Je salue le travail colossal de tous nos employés ainsi que celui de mes prédécesseurs auxquels je m'efforcerai de rendre hommage avec mes actions dans les années à venir.

Comme PDG, préparer l'avenir de la compagnie forme l'une de mes responsabilités primaires et nous œuvrons à une planification stratégique qui nous servira de feuille de route pour les prochaines années. Les valeurs d'entraide et de soutien aux nôtres qui guident nos actions philanthropiques continueront de nous éclairer, alors que nous poursuivons notre transformation numérique. Comme Assomption Vie a su prévoir l'arrivée de cette vague de changements occasionnée par la venue de nouveaux joueurs, nous développons déjà depuis quelques années des outils et des plateformes technologiques pour nous adapter à cette évolution majeure de l'industrie.

À l'égard de nos résultats financiers, nous sommes ravis de confirmer que notre niveau de rentabilité figure parmi nos meilleurs résultats de l'histoire de la Compagnie. De plus, nous nous sommes adaptés avec succès à de nouvelles normes et notre solvabilité continue d'atteindre des niveaux plus que rassurants pour nos détenteurs de polices.



Parmi nos réalisations, soulignons que nous avons maintenu notre excellente cote de «A -» décernée par l'agence A. M. Best pour la dix-neuvième année consécutive, ce qui témoigne de notre stabilité et de notre croissance soutenue. Nous avons amélioré la rentabilité de la ligne d'affaires en assurance collective, lancé un nouveau produit de placement retraite pour nos lignes collectives et individuelles, en plus d'une nouvelle plateforme pour la vente de produits d'assurance individuelle. Mentionnons en outre l'établissement de nouveaux outils pour nos conseillers et la création d'une nouvelle équipe de prospection et de soutien aux ventes.

Chez nos filiales, les actifs sous gestion de Placements Louisbourg ont atteint 2,2 milliards \$ et le bénéfice net de la firme a dépassé les prévisions budgétaires. L'année 2018 représente également notre première année complète avec Tech Knowledge Solutions (TKS) qui s'intègre maintenant dans nos stratégies pour accroître notre capacité de livrer des projets technologiques innovateurs.

L'année 2018 a aussi été marquée par l'obtention d'un Prix d'excellence en affaires décerné par la Chambre de Commerce pour le Grand Moncton. Cette reconnaissance par la communauté locale nous remplit de fierté et nous rappelle encore une fois l'importance de ne jamais oublier nos racines.

Le Programme de responsabilité sociale et la certification B Corp de notre entreprise suscitent une grande fierté chez tous nos employés et nous les appuyons dans leurs œuvres communautaires qui ajoutent une dimension personnelle à nos actions philanthropiques qui ont bénéficié à 139 organismes et initiatives en 2018. Nos employés ont réalisé 656 heures de bénévolat à l'extérieur des heures du bureau et 560 heures durant les heures de bureau.

Par ailleurs, je remercie chaleureusement André Vincent pour ses années à la barre d'Assomption Vie pendant lesquelles il a guidé la compagnie dans une transformation majeure de nos activités afin de renforcer les capacités dans chacun des secteurs. André, merci pour ta vision, ta sagesse et tes précieux conseils. Je veux également remercier sincèrement Jacques Valotaire qui termine son troisième mandat à la présidence de notre conseil d'administration auquel il se dévoue corps et âme.

Finalement, je remercie nos partenaires d'affaires, nos employés, l'équipe de direction et les membres du conseil d'administration pour leur appui. Ensemble, nous aiderons notre compagnie à atteindre de nouveaux niveaux de croissance et relèverons avec succès les défis de l'avenir.



**SÉBASTIEN DUPUIS**  
Président-directeur général

# Membres de la direction



Sébastien Dupuis

CPA, CA

Président-directeur  
général



Michel Allain

F.S.A., F.I.C.A.

Vice-président, chef de  
la direction financière  
et actuaire en chef



Réjean Boudreau

B.A.A.

Vice-président,  
Chef du développement  
organisationnel



Rachelle Gagnon

MBA, CHRP

Vice-présidente,  
Administration et  
expérience client



Stéphane Godbout

Vice-président  
Technologie de  
l'information et chef des  
opérations numériques



Denis Tremblay

MBA

Vice-président,  
Ventes et marketing

# Assomption Vie rend hommage aux employé(e)s qui ont contribué à son succès.

Assomption Vie peut compter sur le professionnalisme, la persévérance et l'amabilité de ses employés.

Lors de son assemblée générale annuelle, la compagnie tenait à souligner le travail et la détermination des employés suivants en leur remettant des Prix de reconnaissance 2018.

## PRIX D'EXCELLENCE DU PRÉSIDENT



Louis Gauthier

Analyste, actuariat

## PRIX D'EXCELLENCE EN LEADERSHIP



Jolene Cormier

Directrice, service de la tarification collective

## PRIX DE LA RECRUE DE L'ANNÉE



Emile Brideau

Gestionnaire des opérations TI

## PRIX D'EXCELLENCE EN ÉQUIPE



Équipe du projet Navigator 2.0

## PRIX DU BÉNÉVOLAT



Judy Roy

Analyste, système administratif

## PRIX D'EXCELLENCE



Daniel Cormier

Coordinateur, demandes de produits de placements et retraites

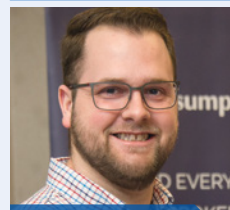
## PRIX D'EXCELLENCE



Rachelle Brideau

Gestionnaire des ventes

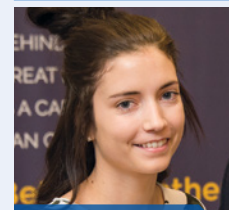
## PRIX D'EXCELLENCE



Michaël Sonier

Spécialiste en rémunération

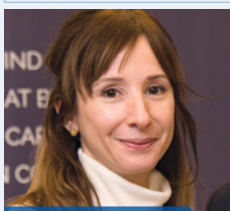
## PRIX D'EXCELLENCE



Karilyn LeBlanc

Tarificatrice junior

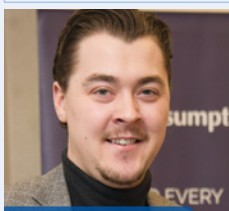
## PRIX D'EXCELLENCE



Sophie Robichaud

Gestionnaire de programme (PMO)

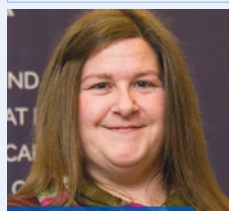
## PRIX D'EXCELLENCE



Alexandre Despres

Agent, ventes internes

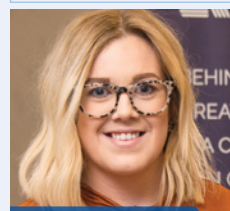
## PRIX D'EXCELLENCE



Isabelle Vautour

Coordinatrice, tarification médicale

## PRIX D'EXCELLENCE



Lisa Bordage

Consultante Marketing





## Notre programme de responsabilité sociale

Inauguré officiellement en 2015, notre Programme de responsabilité sociale nous remplit toujours de fierté et est particulièrement apprécié par nos employés. En 2018, Groupe Assomption fut encore plus présent dans la communauté grâce aux nombreux dons corporatifs ou de commandites remis à des organismes, aux journées de bénévolat réalisées par nos employés et aux bourses d'études remises à la relève.

« Bien que 115 ans nous séparent de la date de notre fondation, cette fibre sociale qui a donné lieu à notre naissance brille toujours en nous, et nous en sommes fiers! »

- Sébastien Dupuis, président-directeur général

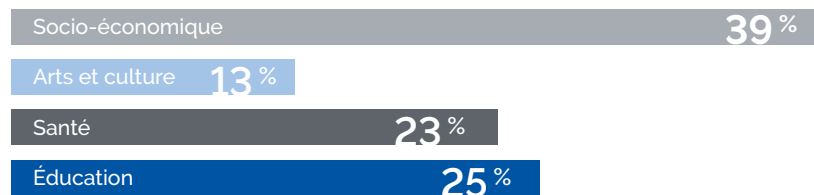


# Notre engagement en chiffres

Rien de mieux que des chiffres pour montrer notre engagement, mais nous retenons surtout le **sourire** de ceux et celles que nous avons soutenus!

**139**   
ORGANISMES ET INITIATIVES  
ayant reçu un don d'entreprise

## CONTRIBUTION DE **6%** DU BÉNÉFICE NET DE L'ENTREPRISE À DIVERSES CAUSES SOCIALES



### FONDATION ASSOMPTION VIE

- 17** BOURSES D'ÉTUDES remises à des individus
- 4** BOURSES D'ÉTUDES remises à des établissements d'enseignement



### ENGAGEMENT DE NOS EMPLOYÉS

- 656** HEURES DE BÉNÉVOLAT réalisées à l'extérieur des heures de bureau
- 560** HEURES DE BÉNÉVOLAT réalisées durant les heures de bureau



Pour en connaître davantage sur nos nombreuses actions philanthropiques, consultez notre [Bilan de responsabilité sociale 2018](#).





# La santé financière d'Assomption Vie en 2018

1,7  
MILLIARD \$

Actif sous  
gestion

158  
MILLIONS \$

Revenu  
en primes

7,2  
MILLIONS \$

Résultat  
attribuable  
aux titulaires  
de polices

133  
MILLIONS \$

Avoir des  
titulaires

135 %

Ratio de solvabilité  
au 31 décembre 2018

## A - Pour une 19<sup>e</sup> année consécutive

Note attribuée par A.M. Best, agence spécialisée dans l'évaluation indépendante de la solidité financière et de la solvabilité des compagnies d'assurance et de réassurance à travers le monde.

# ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Rapport de l'auditeur indépendant aux titulaires de polices	<b>16</b>
Rapport de l'actuaire en évaluation aux titulaires de polices	<b>19</b>
État consolidé de la situation financière	<b>20</b>
État consolidé des résultats	<b>21</b>
État consolidé du résultat global	<b>22</b>
État consolidé des variations des capitaux propres	<b>23</b>
Tableau consolidé des flux de trésorerie	<b>25</b>
Notes des états financiers consolidés	<b>26-78</b>

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux titulaires de polices d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie**

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie** et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018 et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés

Dieppe, Canada

Le 21 février 2019



# RAPPORT DE L'ACTUAIRE EN ÉVALUATION

Aux titulaires de polices d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie,

J'ai évalué le passif des polices dans l'état consolidé de la situation financière de **Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie** au 31 décembre 2018, et sa variation dans l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant du passif des polices constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de polices. De plus, les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.

Moncton, Nouveau-Brunswick  
Février 2019



Luc Farmer  
Fellow, Institut canadien des actuaires

# ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers) Au 31 décembre

		2018	2017
		\$	\$
<b>ACTIF</b>			
<b>Placements</b>	Notes 4		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3 089	10 952
Titres de créance		487 544	535 560
Titres de participation		61 293	69 868
Prêts hypothécaires		130 461	111 566
Autres placements		1 678	2 030
Avances sur police		10 590	10 065
Immeubles de placement		29 584	30 195
		724 239	770 236
Autres éléments d'actif	7	21 934	16 724
Actifs de réassurance	11	205 684	218 418
Actifs d'impôts différés	17	2 306	2 979
Immobilisations corporelles	8	7 938	6 086
Immobilisations incorporelles	9	4 046	3 189
Écart d'acquisition		2 226	1 854
Actif net des fonds distincts	10	731 470	758 174
		1 699 843	1 777 660
<b>PASSIF</b>			
Passifs des contrats d'assurance	11	778 275	829 883
Passifs des contrats de placement	12	20 309	20 967
Autres éléments de passif	14	22 937	22 775
Passif au titre des avantages du personnel	15	7 645	11 661
Passifs d'impôts différés	17	4 886	4 636
Emprunts	16	320	469
Passif net des fonds distincts	10	731 470	758 174
		1 565 842	1 648 565
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Avoir des titulaires de polices</b>			
Excédent cumulé		129 985	121 905
Cumul des autres éléments du résultat global		3 102	6 341
		1 33 087	128 246
Participations ne donnant pas le contrôle		914	849
		134 001	129 095
		1 699 843	1 777 660
Éventualités et engagement	19, 20		

LES NOTES AFFÉRENTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

  
Président du conseil

  
Président-directeur général

# ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

		2018	2017
		\$	\$
<b>PRODUITS</b>			
Primes brutes		157 816	182 033
Primes cédées à des réassureurs		(34 337)	(32 933)
<b>Primes nettes</b>	21	123 479	149 100
Honoraires et produits de commissions	23	22 002	20 589
Produits de placement	24	15 697	15 831
Gains réalisés découlant des actifs financiers disponibles à la vente	26	1 592	1 921
Variations de la juste valeur	27	(9 535)	38 370
Autres produits opérationnels		484	437
<b>Autres produits</b>		30 240	77 148
<b>Total des produits</b>		153 719	226 248
<b>CHARGES</b>			
Prestations et sinistres versés, montant brut	22	137 583	131 666
Sinistres cédés à des réassureurs	22	(24 606)	(23 648)
Variation des passifs des contrats, montant brut		(51 182)	75 383
Variation des passifs des contrats cédés à des réassureurs		13 115	(36 435)
<b>Prestations et sinistres, montant net</b>		74 910	146 966
Coûts d'emprunt		8	28
Honoraires et commissions versés	28	25 074	27 700
Charges administratives	29	37 469	35 122
Autres charges opérationnelles	29	5 300	5 035
<b>Autres charges</b>		67 851	67 885
<b>Total des charges</b>		142 761	214 851
<b>PROFIT AVANT PARTICIPATIONS ET IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>		10 958	11 397
Participations versées aux titulaires de polices		1 315	1 266
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>		9 643	10 131
Impôts sur le résultat	17	2 048	2 382
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		7 595	7 749
<b>RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX :</b>			
Participations ne donnant pas le contrôle		422	393
Titulaires de polices		7 173	7 356
		7 595	7 749

LES NOTES AFFÉRENTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.

# ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

	2018	2017
	\$	\$
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	7 595	7 749
<b>Autres éléments du résultat global :</b>		
<b>Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat</b>		
Actifs financiers disponibles à la vente :		
Variation des gains (pertes) latent(e)s, nets des impôts sur le résultat de (811\$) (1 371\$ en 2017)	(2 115)	3 601
Reclassement des gains réalisés compris dans les autres produits, nets des impôts sur le résultat de (441\$) ((530\$) en 2017)	(1 151)	(1 391)
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat	(3 266)	2 210
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat</b>		
Réévaluation des régimes à prestations déterminées, nets des impôts sur le résultat de 348\$ ((902\$) en 2017)	907	(2 342)
Total des autres éléments du résultat global	(2 359)	(132)
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE</b>	<b>5 236</b>	<b>7 617</b>
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE AUX :</b>		
Participations ne donnant pas le contrôle	395	392
Titulaires de polices	4 841	7 225
	<b>5 236</b>	<b>7 617</b>

LES NOTES AFFÉRENTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.

# ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

	2018				
	Excédent	Cumul des autres éléments du résultat global	Total de l'avoir des titulaires de polices	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	121 905	6 341	128 246	849	129 095
Résultat de l'exercice	7 173	-	7 173	422	7 595
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat	-	(3 239)	(3 239)	(27)	(3 266)
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	907	-	907	-	907
Total du résultat global	8 080	(3 239)	4 841	395	5 236
Dividendes	-	-	-	(330)	(330)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	129 985	3 102	133 087	914	134 001



# ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

	2017				
	Excédent	Cumul des autres éléments du résultat global	Total de l'avoir des titulaires de polices	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	116 891	4 130	121 021	787	121 808
Résultat de l'exercice	7 356	-	7 356	393	7 749
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat	-	2 211	2 211	(1)	2 210
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(2 342)	-	(2 342)	-	(2 342)
<b>Total du résultat global</b>	<b>5 014</b>	<b>2 211</b>	<b>7 225</b>	<b>392</b>	<b>7 617</b>
Dividendes	-	-	-	(330)	(330)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>121 905</b>	<b>6 341</b>	<b>128 246</b>	<b>849</b>	<b>129 095</b>

Le cumul des autres éléments du résultat global est constitué uniquement de gains (pertes) latent(e)s sur les actifs financiers disponibles à la vente, net d'impôts.

LES NOTES AFFÉRENTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.

# TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

	2018	2017
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Résultat net de l'exercice	7 595	7 749
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Impôt différé	202	374
Variation des actifs de réassurance	12 734	(36 795)
Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement	(51 183)	76 983
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles	2 469	2 392
Variations de la juste valeur (note 27)	9 535	(38 370)
Gains réalisés découlant des actifs financiers disponibles à la vente (note 26)	(1 592)	(1 921)
Charge au titre des régimes d'avantages du personnel	2 207	2 263
Divers	(4 588)	(4 593)
	(22 621)	8 082
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	(9 699)	(3 824)
Flux de trésorerie opérationnels	(32 320)	4 258
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Titres négociables, prêts hypothécaires et immeubles de placement :		
Ventes, échéances et remboursements	156 214	102 510
Achats et prêts	(126 748)	(92 313)
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	(5 178)	(2 191)
Acquisition d'une participation additionnelle dans une filiale	(150)	(1 387)
Divers	468	(435)
Flux de trésorerie d'investissement	24 606	6 184
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation des emprunts	(149)	(3 778)
Flux de trésorerie de financement	(149)	(3 778)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE</b>	(7 863)	6 664
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	10 952	4 288
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	3 089	10 952

VOIR NOTE 18 POUR RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
LES NOTES AFFÉRENTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## 1. MODE DE CONSTITUTION

**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie**, connue sous le nom d'**Assomption Vie** (la « Société »), a été constituée par une loi privée de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. La Société et ses filiales (collectivement, « le Groupe ») souscrivent des risques liés à l'assurance vie, comme ceux associés à la mortalité, à l'invalidité et à la maladie. Le Groupe conclut également une panoplie de contrats de placement afin d'offrir à ses clients des solutions de gestion d'actifs visant à répondre à leurs besoins en matière d'épargne et de capital de retraite. Tous ces produits ne sont offerts qu'au Canada. Enfin, par l'entremise d'une de ses filiales, la Société détient des immeubles de placement au Nouveau-Brunswick, Canada.

Le siège social du Groupe est situé au 770, rue Main, dans l'édifice Place de l'Assomption, au centre-ville de Moncton (N.-B.), au Canada.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et énoncées dans le Manuel de CPA Canada-Comptabilité.

Les présents états financiers consolidés et les notes ont été approuvés par le conseil d'administration le 21 février 2019.

### Base de présentation

Le Groupe présente son état consolidé de la situation financière principalement par ordre de liquidité. Les actifs sont considérés comme courants lorsque le Groupe s'attend à réaliser l'actif dans son cycle d'exploitation normal dans les douze mois suivant la date de fin d'exercice. Les passifs sont considérés comme courants lorsque le Groupe s'attend à régler les passifs au cours de son cycle d'exploitation normal dans les douze mois suivant la fin d'exercice. Tous les autres actifs et passifs sont considérés comme non courants. L'état de la situation financière du Groupe n'est pas présenté selon le classement courant et non courant.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des immeubles de placement et des catégories d'actifs financiers et passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens et sont arrondis au millier près, à moins d'indication contraire.

### Consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales :

- **Place de l'Assomption Limitée (100 %)**
- **La Compagnie de Gestion Atlantique (1987) Limitée (100 %)**, société mère de **Les Placements Louisbourg Inc. (70 %)**
- **Tech Knowledge Solutions Inc. (60 %)**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers du Groupe au 31 décembre de chaque année.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et continuent de l'être jusqu'à la date de la perte de contrôle. La Société détient le contrôle sur les filiales lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles des filiales afin de tirer avantage de ses activités, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec les filiales et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur les filiales de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient.

L'ensemble des soldes, transactions, produits et charges, dividendes ainsi que les profits et pertes résultant de transactions entre les entreprises du Groupe, sont intégralement éliminés.

## **Instruments financiers**

### *Comptabilisation*

Tous les actifs financiers doivent, au moment de la comptabilisation initiale, soit à la date de transaction, être comptabilisés à la juste valeur et classés, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances, en fonction des caractéristiques de l'instrument ainsi que de la raison pour laquelle ils ont été acquis. Les passifs financiers doivent aussi être initialement comptabilisés à la juste valeur et être classés à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme autres passifs financiers.

Les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur, et toute variation de la juste valeur est inscrite dans le résultat net de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Les instruments financiers désignés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, et tous les profits et pertes non réalisés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sauf s'il y a une baisse de valeur, importante ou prolongée, auquel cas la baisse de valeur est inscrite immédiatement dans le résultat net.

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts ou dividendes provenant de ces instruments financiers sont comptabilisés dans le résultat net de l'exercice.

Les coûts de transaction pour les titres de participation privilégiés sont comptabilisés aux résultats à la date de règlement.

## **Placements**

### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net et comprennent les dépôts auprès de banques et les billets à court terme dont l'échéance est d'au plus six mois à compter de la date d'acquisition.

### *Titres de créance*

Le Groupe a désigné ses titres de créance qui adossent les provisions techniques comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les provisions techniques sont établies suivant la méthode canadienne axée sur le bilan, selon laquelle la valeur comptable des actifs qui servent de soutien aux provisions est utilisée dans le calcul de base. Par conséquent, toute variation de la juste valeur de ces actifs est prise en considération dans le calcul des provisions techniques.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

Le Groupe a désigné comme disponibles à la vente ses titres de créance qui n'adossent pas les provisions techniques. Les variations de la juste valeur sont par conséquent présentées comme autres éléments du résultat global, à moins qu'il existe une indication objective de dépréciation, auquel cas les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

À chaque date de clôture, les titres de créance classés comme disponibles à la vente sont soumis à un test de dépréciation et, s'il existe une indication objective de dépréciation et que la baisse de valeur est considérée comme étant importante ou prolongée, la perte comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée au résultat net. Pour le Groupe, les difficultés financières de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital sont une indication objective de dépréciation des titres de créance. Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un instrument financier en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation. Une perte de valeur comptabilisée au résultat peut être reprise lorsque, au cours d'une période ultérieure, la juste valeur des titres de créance augmente et que cette augmentation peut être objectivement liée à un événement postérieur à la comptabilisation de la perte de valeur. Les titres de créance continuent d'être inscrits à la juste valeur même si une dépréciation a été comptabilisée. Toute baisse de valeur subséquente pour les instruments dévalués sera comptabilisée aux résultats.

### *Titres de participation*

Le Groupe a désigné ses titres de participation qui adossent les provisions techniques comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les provisions techniques sont établies suivant la méthode canadienne axée sur le bilan, selon laquelle la valeur comptable des actifs qui servent de soutien aux provisions est utilisée dans le calcul de base. Par conséquent, toute variation de la juste valeur de ces actifs est prise en considération dans le calcul des provisions techniques.

Le Groupe a désigné comme disponibles à la vente ses titres de participation qui n'adossent pas les provisions techniques. Les variations de la juste valeur sont par conséquent présentées comme autres éléments du résultat global, à moins qu'il existe une indication objective de dépréciation, auquel cas les variations de la juste valeur causées par des baisses de valeur importantes ou prolongées sont comptabilisées aux résultats.

À chaque date de clôture, les titres de participation classés comme disponibles à la vente sont soumis à un test de dépréciation. Pour le Groupe, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres de participation en deçà de leur coût, ou encore tout changement dans l'environnement économique ou juridique qui a une incidence négative sur l'émetteur et qui indique que la valeur comptable ne peut être recouvrée sont une indication objective de dépréciation des titres de participation.

Lorsque la baisse de valeur est considérée comme importante ou prolongée, la perte inscrite dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée au résultat net. Toutes diminutions de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats alors que les augmentations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Une perte de valeur inscrite au résultat net ne peut être reprise par le biais du compte de résultat.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## *Prêts hypothécaires*

Les prêts hypothécaires sont classés comme prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, nets d'une provision pour pertes sur créances. Les intérêts calculés selon cette méthode sont inscrits au résultat.

À chaque date de clôture, le Groupe, sur une base individuelle, examine les difficultés financières importantes de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital qui sont des indications objectives de dépréciation des prêts hypothécaires. Lorsqu'il y a une indication de dépréciation des prêts hypothécaires, une provision pour pertes est comptabilisée afin d'ajuster la valeur comptable en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés en fonction du taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. Cette provision est immédiatement comptabilisée en résultat. Les profits et les pertes réalisés à la cession des prêts hypothécaires sont comptabilisés en résultat.

## *Autres placements*

Les autres placements se composent de billets à recevoir. Ceux-ci sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## *Avances sur police*

Les avances sur police, classées comme étant des prêts et créances, sont présentées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats d'assurance à l'égard desquels les prêts sont consentis.

## *Immeubles de placement*

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût, y compris les coûts de transaction. Leur valeur comptable comprend les coûts de remplacement partiel d'un immeuble de placement existant au moment où ceux-ci sont engagés, si les critères de comptabilisation sont satisfaits, et exclut les coûts d'entretien courant. Suite à la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont présentés à la juste valeur, laquelle reflète les conditions de marché à la date de clôture. Les profits ou pertes découlant des variations de la juste valeur des immeubles de placement sont inclus au résultat de l'exercice au cours duquel ils surviennent.

Un immeuble de placement est décomptabilisé lors de sa sortie ou lorsque son utilisation cesse de façon permanente et qu'aucun avantage économique futur n'est attendu. Les profits ou pertes résultant de la mise hors service ou de la sortie d'un immeuble de placement sont comptabilisés au résultat dans la période de la mise hors service ou la sortie de l'actif.

## **Autres éléments d'actif**

Les autres éléments d'actif se composent d'actifs financiers incluant : les montants à recevoir au titre de l'assurance, les produits de placement à recevoir et les comptes à recevoir, ainsi que d'actifs non financiers incluant : les commissions et frais payés d'avance, les impôts sur le résultat à recevoir et autres. Les autres éléments d'actifs financiers sont classés comme des prêts et créances.



# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## Actifs de réassurance

Dans le cours normal des affaires, le Groupe utilise la réassurance pour limiter son exposition au risque lié aux titulaires de polices. Les actifs de réassurance représentent les montants dus au Groupe par des sociétés de réassurance à l'égard des passifs des contrats d'assurance cédés ou des passifs des contrats de placement cédés. Ces montants sont calculés de façon semblable aux provisions mathématiques sur les prestations futures aux termes des contrats d'assurance ou des contrats de placement sous-jacents, conformément aux dispositions contractuelles des ententes de réassurance. Malgré les conventions de réassurance, le Groupe n'est pas libéré de ses obligations directes à l'égard des titulaires de polices.

L'actif de réassurance est révisé aux fins de dépréciation à chaque date d'établissement des états financiers consolidés ou plus fréquemment lorsqu'il y a indice de dépréciation survenant au cours de l'exercice. Un montant est constaté aux résultats en présence de preuves tangibles indiquant que le Groupe pourrait ne pas recevoir tous les montants qui lui sont dus selon les termes du contrat et que le solde non recouvré peut être estimé de façon fiable.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. Les coûts de remplacement ou d'inspection majeure sont incorporés dans le coût de l'actif au moment où ils sont engagés, s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront à l'entité et que le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable. La méthode, la base et la durée d'amortissement sont décrites dans le tableau suivant.

	Méthode d'amortissement	Base d'amortissement	Durée d'amortissement
Bureaux	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 40 ans
Stationnement	Linéaire	Durée d'utilité	5 à 40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Entente	Durée du bail

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

À la fin de chaque exercice, le Groupe révisé la valeur résiduelle ainsi que la durée d'utilité des actifs. Tout changement représente une modification d'une estimation comptable et doit être comptabilisé de manière prospective.

Des tests de dépréciation sont effectués lorsqu'il y a des indications que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées à titre de charge au résultat.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (calculé comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est inscrit au compte de résultat de l'exercice au cours duquel la décomptabilisation de l'actif survient.

## Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. La méthode, la base et la durée d'amortissement sont décrites dans le tableau suivant. La durée et la méthode d'amortissement sont révisées au moins à chaque fin d'exercice.

	Méthode d'amortissement	Base d'amortissement	Durée d'amortissement
Logiciels acquis	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 10 ans
Logiciels développés	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 10 ans
Projets technologiques en cours	Aucun	Aucun	Aucun
Liste clients	Aucun	Indéterminé	Aucun

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

Les variations de la durée d'utilité ou du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs procurés par les actifs sont comptabilisées en modifiant la durée d'amortissement ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traitées comme des modifications d'estimations comptables. La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée est inscrite au compte de résultat dans la catégorie de charges correspondant à la fonction de l'immobilisation incorporelle.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est appréciée comme étant déterminée ou indéterminée.

Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une baisse de valeur, le Groupe réévalue la valeur comptable des actifs à long terme à durée déterminée. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif excède le plus élevé de la juste valeur diminuée des frais de cession et de la valeur d'utilité. Toutes les pertes de valeur sont inscrites aux résultats.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuellement et chaque fois qu'il y a indication que celles-ci peuvent s'être dépréciées. La durée d'utilité doit être réexaminée à chaque période pour déterminer si les événements et circonstances continuent de justifier l'appréciation de durée d'utilité indéterminée. Si ce n'est pas le cas, le changement d'appréciation de la durée d'utilité indéterminée à déterminée doit être comptabilisé comme un changement d'estimation comptable.

Les profits et pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle correspondent à la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif et sont inscrits aux résultats au moment de la décomptabilisation de l'actif.

## Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart positif entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels par suite de l'acquisition d'une entreprise. L'écart d'acquisition est présumé avoir une durée de vie indéterminée et n'est pas soumis à l'amortissement.

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation au moins chaque année ainsi qu'à chaque fois où il y a une indication que l'unité génératrice de trésorerie a pu se déprécier.

La dépréciation de l'écart d'acquisition est déterminée en évaluant la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles correspond l'écart d'acquisition. Lorsque la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur de l'écart d'acquisition est comptabilisée aux résultats.

## Actif net des fonds distincts

Le Groupe conclut des contrats de rentes collectives et individuelles comportant des fonds qui peuvent être investis dans des portefeuilles distincts conformément aux choix exprimés par les titulaires de polices. L'actif sous-jacent est inscrit au nom du Groupe et les titulaires de polices de fonds distincts n'ont aucun accès direct aux éléments d'actif.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

Les titulaires de polices assument les risques et bénéficient des avantages liés au rendement des fonds. Le Groupe perçoit des honoraires pour la gestion des fonds distincts. Ces revenus sont comptabilisés dans les honoraires et produits de commissions.

Les fonds distincts sont comptabilisés à la valeur marchande. Les profits et pertes réalisés et non réalisés sont immédiatement inclus dans l'évolution de l'actif net des fonds distincts.

## **Passifs des contrats d'assurance**

Les provisions mathématiques des contrats d'assurance représentent le montant qui, ajouté aux primes et aux produits de placements à venir, garantit tous les engagements non échus aux termes des contrats. Le passif est établi de manière à correspondre à la valeur à l'état consolidé de la situation financière des éléments d'actif qui seraient requis pour l'adosser. Ces provisions sont calculées selon la méthode canadienne axée sur le bilan, une pratique actuarielle généralement reconnue établie par l'Institut canadien des actuaires (ICA).

La méthode canadienne axée sur le bilan repose sur les projections des flux de trésorerie des éléments d'actif et de passif de chaque secteur d'activité élaborées à l'aide des taux d'intérêt prescrits et des scénarios retenus par l'actuaire désigné, s'il y a lieu. Les flux de trésorerie nets positifs sont investis dans de nouveaux éléments d'actif, sinon des éléments d'actif sont vendus ou utilisés à des fins d'emprunt afin de répondre aux besoins de liquidités conformément aux hypothèses retenues dans chaque scénario. Les stratégies de réinvestissement sont fondées sur les politiques de placement, et les rendements de réinvestissement sont tirés de chacun des scénarios sous-jacents. Le passif des contrats d'assurance ne doit pas être inférieur au passif établi en fonction du pire scénario retenu.

En outre, les projections des flux de trésorerie des éléments d'actif incluent des hypothèses portant sur les frais de placement et sur le risque de crédit.

Pour déterminer les flux de trésorerie à utiliser dans la méthode canadienne axée sur le bilan, le Groupe utilise des hypothèses établies selon les meilleures estimations de l'expérience future telles qu'elles sont effectuées par l'actuaire désigné à l'égard de chacune des hypothèses. Ces hypothèses comprennent la mortalité, l'invalidité, le rendement des placements (marchés boursiers, taux d'intérêt et défaut de paiement), les frais d'exploitation, les taux de déchéance, l'inflation, les dividendes versés aux titulaires de polices et les impôts. Elles couvrent la durée des engagements évalués en tenant compte d'événements pouvant survenir dans un avenir éloigné. Toutes les hypothèses sont étudiées périodiquement et sont assujetties à des modifications afin de montrer adéquatement la tendance de l'expérience et les changements dans la nature des risques assumés.

Ces hypothèses établies selon les meilleures estimations sont ajustées par l'actuaire désigné afin d'y inclure des marges pour écarts défavorables. Ces marges tiennent compte de l'incertitude liée à l'élaboration de ces meilleures estimations et d'une éventuelle détérioration de l'expérience prévue.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

Voici une description des méthodes utilisées pour établir les hypothèses et calculer les marges pour écarts défavorables :

## *a) Mortalité*

Pour les contrats d'assurance vie individuelle, le Groupe utilise une table de mortalité de l'industrie publiée récemment, ajustée pour tenir compte des résultats réels du Groupe. L'amélioration future de la mortalité est prise en considération dans l'évaluation selon la table promulguée par l'ICA en 2017 à laquelle une marge de 70 % est appliquée.

Pour les rentes et pensions, le Groupe utilise une table de mortalité récente de l'industrie qui tient compte de l'amélioration future de la mortalité des rentiers.

## *b) Invalidité*

Le Groupe a recours à des tables d'invalidité représentatives des résultats de l'industrie, modifiées pour refléter les résultats du Groupe.

## *c) Rendement des placements*

Le calcul des provisions techniques tient compte des produits de placement nets projetés sur les actifs sur lesquels sont adossées les provisions et sur les nouveaux flux de trésorerie qui seront investis ou feront l'objet d'un désinvestissement dans l'avenir. L'incertitude relative aux taux d'intérêt auxquels les flux de trésorerie futurs pourront être réinvestis a été prise en considération dans le cadre de tests de scénarios plausibles pour les taux d'intérêt futurs afin de déterminer la sensibilité des résultats. Les frais de placement et les risques liés aux rendements insuffisants de l'actif sont aussi inclus dans l'évaluation.

## *d) Charges*

Les frais d'administration par police se fondent sur l'analyse des coûts internes du Groupe, qui est mise à jour à chaque année. Les coûts unitaires sont projetés dans l'avenir en tenant compte de l'inflation.

## *e) Déchéance*

Chaque année, une étude interne des taux de déchéance des polices du Groupe est effectuée. Les hypothèses des évaluations sont choisies en tenant compte à la fois de cette étude interne et des résultats publiés de l'industrie.

## *f) Participations aux excédents de polices*

Les provisions techniques incluent la valeur actuelle des participations aux excédents futurs projetés, reflétant les barèmes de participation actuels.

## *g) Marges pour écarts défavorables*

Les hypothèses de base formulées dans l'établissement des provisions techniques représentent les meilleures estimations d'un éventail de résultats possibles. Les actuaires doivent inclure dans chaque hypothèse une marge afin de reconnaître l'incertitude qui entoure l'établissement des meilleures estimations, de tenir compte d'une détérioration possible de l'expérience et de fournir une meilleure assurance que les provisions techniques suffiront à payer les prestations à venir. L'Institut canadien des actuaires définit une fourchette de marges permises à l'intérieur de laquelle l'actuaire doit choisir les marges pour écarts défavorables selon la situation particulière de chaque entreprise.

En général, les marges sont plus élevées pour les produits pleinement garantis, et moins élevées pour les produits ajustables ou les polices avec participations en vertu desquels les participations peuvent être modifiées afin de refléter les résultats du Groupe.

Selon la méthode canadienne axée sur le bilan, toute déficience liée à la suffisance du passif est immédiatement comptabilisée au compte de résultat.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## **Passifs des contrats de placement**

Les passifs des contrats de placement sont les montants que le Groupe doit aux clients étant donné que ces contrats ne présentent pas de risque d'assurance. Ces montants sont comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière. La variation de la juste valeur passe à la dépense de variation des passifs des contrats à l'état consolidé des résultats.

## **Autres éléments de passif**

Les autres éléments de passif se composent de passifs financiers incluant : les montants à payer au titre de l'assurance, les fournisseurs et charge à payer et autres, ainsi que de passifs non financiers incluant les impôts sur le résultat à payer. Les passifs financiers sont classés comme autres passifs financiers.

## **Régimes d'avantages du personnel**

Le Groupe offre des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies et des avantages sociaux postérieurs à l'emploi à ses employés. Le coût des prestations de retraite pour les régimes à prestations définies et avantages sociaux postérieurs à l'emploi obtenus par les employés est établi d'après des techniques actuarielles qui font appel à la méthode des unités de crédit projetées et aux hypothèses les plus probables de la direction quant au rendement attendu des placements du régime, à la hausse des salaires, à l'âge de retraite des employés, aux coûts prévus pour les soins de santé et au taux de mortalité. Les obligations au titre des régimes sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché et les actifs des régimes sont présentés à leur juste valeur.

Les coûts de prestations sont comptabilisés dans les charges administratives à l'état consolidé des résultats.

Les gains actuariels nets ou les pertes actuarielles nettes sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils surviennent dans les autres éléments du résultat global.

Dans le cas des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations précises à une entité indépendante et n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires. Par conséquent, aucun passif ne figure dans les états financiers consolidés du Groupe, outre la charge comptabilisée pour les cotisations à payer qui ne sont pas encore versées à la fin de l'exercice. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge aux résultats.

## **Impôts**

Le Groupe utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le résultat. La charge d'impôts sur le résultat comprend à la fois les impôts exigibles et les impôts différés basés sur le taux d'imposition et la réglementation fiscale en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des états financiers consolidés. Les impôts exigibles sont fonction des bénéfices imposables. Les impôts différés reflètent l'incidence fiscale nette des différences temporelles entre les actifs et les passifs présentés aux fins des états financiers consolidés et ceux présentés aux fins des impôts sur le résultat. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est plus probable qu'improbable. En plus des impôts sur le résultat, la charge inscrite aux résultats comporte une imputation au titre des impôts sur le capital des institutions financières et des impôts des grandes sociétés comptabilisés dans les autres charges opérationnelles.



# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## Emprunts

Le Groupe a choisi de classer ses emprunts comme des passifs financiers au coût amorti. Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur, nets des coûts de transaction connexes. Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont inscrits aux résultats et présentés comme des coûts d'emprunt.

## Passif net des fonds distincts

Les passifs des contrats d'assurance dont le risque financier est assumé par les titulaires de polices sont comptabilisés à la juste valeur dans un poste distinct de l'état consolidé de la situation financière. Les actifs qui soutiennent ces passifs sont également comptabilisés comme un élément distinct de l'actif à l'état de la situation financière.

## Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments d'actif et de passif non monétaires ainsi que les produits et charges sont convertis au taux historique.

Les écarts de conversion sont inclus dans les autres produits opérationnels.

## Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques est nécessaire pour régler l'obligation et que le montant relatif à cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant de la provision correspond donc à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Le Groupe n'évalue pas les provisions à la valeur actuelle, celles-ci n'ayant pas de durée spécifique. Aucun montant de provision n'est comptabilisé au titre des pertes opérationnelles futures.

Les passifs éventuels sont divulgués si l'obligation future est probable, mais que le montant relatif à cette obligation ne peut être raisonnablement estimé.

## Primes

Les primes brutes d'assurance et de rentes sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles en vertu des contrats en vigueur. Les primes nettes représentent les primes brutes, nettes de la quote-part cédée aux réassureurs pour partager les risques. Lorsque les primes sont comptabilisées, les provisions mathématiques sont calculées de façon à ce que les prestations et les charges se rapprochent aux produits.

## Honoraires et produits de commissions

Les honoraires et les produits de commissions représentent principalement les honoraires perçus en contrepartie de la gestion de l'actif des fonds distincts et des fonds communs de placement du Groupe, le revenu tiré des contrats de services administratifs seulement et les commissions de réassurance. Les honoraires et les produits de commissions sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque les services sont rendus.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## Produits de placement

Les intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie de même que sur les titres de créances sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits de dividendes sont comptabilisés dès que le droit du Groupe à en recevoir le paiement est établi. Pour les prêts et créances comptabilisés au coût amorti, les produits d'intérêts sont calculés à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif et inscrits aux résultats. Le revenu locatif des immeubles de placement est comptabilisé aux résultats selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

## Gains et pertes réalisés

Les profits et pertes réalisés sur les placements qui sont inscrits aux résultats comprennent les profits et les pertes sur les actifs financiers et les immeubles de placement. Les profits et les pertes tirés de la vente de placements correspondent à la différence entre le produit net de la vente et le coût initial ou amorti du placement et sont comptabilisés au moment de la vente.

## Comptabilisation des charges

Les rentes et les prestations arrivant à échéance sont comptabilisées lorsque leur paiement est dû. Les rachats sont comptabilisés lors de leur paiement. Les prestations de décès et les autres prestations sont comptabilisées au moment où elles sont engagées.

Les recouvrements de réassurance sont comptabilisés pour les mêmes périodes que celles des prestations connexes.

## Modifications de conventions comptables

### *IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

En mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » qui introduit un modèle de comptabilité unique en cinq étapes pour les produits tirés de tous les contrats avec les clients, à l'exception des contrats d'assurance, des contrats de location, des instruments financiers et de certains échanges non monétaires. L'IFRS 15 remplace IAS 18 « Produits des activités ordinaires » et IAS 11 « Contrats de construction », ainsi que les interprétations connexes. Selon cette nouvelle norme, la comptabilisation d'un produit doit refléter la valeur de la contrepartie reçue ou que l'on s'attend à recevoir en échange des biens ou services fournis au client. Cette norme comprend aussi des dispositions transitoires relative à son application initiale. La norme IFRS 15 est entrée en vigueur durant l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'application de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés du Groupe.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## Modifications futures de conventions comptables

Les normes publiées par l'IASB et non applicables à la date d'émission des états financiers consolidés du Groupe sont décrites ci-après.

Le Groupe les adoptera au cours des exercices à venir.

### *IFRS 9 – Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». Cette norme apporte des changements à la comptabilisation des instruments financiers par rapport aux éléments suivants; le classement et l'évaluation des instruments financiers reflétant pour les actifs financiers le modèle d'affaires de la gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie de ces actifs financiers, la dépréciation basée sur le modèle de perte attendue et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. Les dispositions de cette norme s'appliqueront rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cependant, les assureurs qui répondent aux critères pour se prévaloir de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9 appliqueront seulement cette norme pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Cette date a été repoussée par l'IASB au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le Groupe répond à ces critères étant donné qu'en date du 31 décembre 2015, il n'a jamais précédemment appliqué la norme IFRS 9 et que ses activités sont principalement liées à l'assurance étant donné que la valeur comptable de ses passifs liés à l'assurance représente plus de 90 % de ses passifs totaux. Depuis le 31 décembre 2015, il n'y a eu aucun changement dans les activités du Groupe qui requiert une réévaluation de l'exemption temporaire. Le Groupe se prévaudra de cette exemption et évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

### *IFRS 16 – Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location ». Selon cette nouvelle norme, la plupart des contrats de location seront comptabilisés à l'état de la situation financière selon un modèle unique. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur. La norme IFRS 16 s'appliquera rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le Groupe évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

### *IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux*

L'IASB a publié en mai 2017 l'IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » qui fournit des éclaircissements sur la façon d'appliquer les dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » en matière de comptabilisation et d'évaluation en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux, y compris si les traitements fiscaux incertains doivent être considérés conjointement ou séparément, selon l'approche qui prédit le mieux la résolution de l'incertitude. L'interprétation s'appliquera pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, mais certains allègements transitoires sont disponibles. Le Groupe évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle interprétation sur ses états financiers consolidés mais s'attend à ce qu'il n'y ait aucun impact significatif.

### *IFRS 17 – Contrats d'assurance*

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17 « Contrats d'assurance », qui remplacera la norme actuelle IFRS 4, « Contrats d'assurance ». Cette nouvelle norme porte sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la communication des informations relatives à tous les types de contrats d'assurance (assurance-vie, assurance non-vie, assurance

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

directe et réassurance), peu importe le type d'entité qui les a émis, ainsi qu'à certains contrats de garantie et d'instruments financiers comportant des éléments de participation discrétionnaire. Le modèle d'IFRS 17 utilise à la fois une évaluation du passif des contrats d'assurance fondée sur la valeur actuelle et la comptabilisation des profits au cours de la période pendant laquelle les services sont fournis. IFRS 17 doit s'appliquer rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Cette date a été repoussée par l'IASB au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le Groupe évalue actuellement l'incidence des modifications de cette norme sur ses états financiers consolidés.

### 3. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES IMPORTANTS

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des jugements et des estimations et qu'elle formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés des produits, des paiements nets aux titulaires de polices et aux bénéficiaires, et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations faites par la direction.

#### Jugements

Les jugements établis par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

#### *Classement des contrats d'assurance et de placement*

Les contrats émis par le Groupe (l'assureur) sont classés à titre de contrats d'assurance lorsque celui-ci accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie (les titulaires de polices) en convenant d'indemniser les titulaires de polices si un événement futur incertain spécifié (l'événement assuré) touche ces derniers de façon défavorable. En règle générale, le Groupe détermine s'il est exposé à un risque d'assurance significatif en comparant les prestations qui seront versées selon que l'événement assuré se produise ou non.

Les contrats de placement sont des contrats qui transfèrent le risque financier significatif au Groupe. Le risque financier s'entend du risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt spécifié, prix d'un instrument financier, prix d'une marchandise, taux de change, indice de prix ou de taux, notation de crédit ou indice de crédit ou autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat.

Lorsqu'un contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il le demeure sur toute sa durée même si le risque d'assurance qui lui est associé diminue de façon significative pendant cette période, à moins que tous les droits et toutes les obligations en lien avec un tel contrat ne cessent ou n'expirent. Un contrat de placement peut, pour sa part, être reclassé comme un contrat d'assurance après son établissement si le risque d'assurance qui lui est associé devient par la suite significatif.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## *Classement des immeubles*

Les immeubles détenus à long terme afin d'en tirer des revenus locatifs et dont le Groupe n'est pas le principal occupant sont considérés comme des immeubles de placement. Le caractère significatif de l'usage est établi en analysant le rapport entre l'espace locatif occupé à des fins propres en comparaison avec l'espace locatif total.

## **Estimations et hypothèses**

Les estimations et hypothèses établies par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont les impacts les plus significatifs sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivantes :

### *Juste valeur des instruments financiers*

La juste valeur des instruments financiers est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur est établie à l'aide des prix (cours acheteur pour les actifs et cours vendeur pour les passifs) provenant d'un marché actif. S'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est établie au moyen des prix de marché prévalant pour des instruments ayant des caractéristiques et des profils de risque similaires ou des modèles d'évaluation interne ou externe qui utilisent des données observables sur le marché. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité et les autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise ses meilleures estimations.

### *Juste valeur des immeubles de placement*

Le Groupe se fonde sur l'évaluation de la juste valeur établie par un évaluateur indépendant qualifié pour établir la juste valeur des immeubles de placement. Il utilise des techniques d'évaluation qui reposent sur ses normes et techniques d'évaluation.

Les principales hypothèses pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement sont décrites à la note 6.

### *Juste valeur des passifs des contrats de placement*

La juste valeur des passifs des contrats de placement est équivalente à leur valeur comptable étant donné leur échéance à court terme.

### *Avantages futurs du personnel*

Le calcul de l'obligation et de la charge au titre de prestations définies est basé sur plusieurs hypothèses actuarielles démographiques et financières. Les principales hypothèses incluent le taux d'actualisation et le taux de croissance de la rémunération future. Ces hypothèses sont présentées à la note 15.

### *Passif des contrats d'assurance de personnes*

L'établissement des provisions mathématiques des contrats d'assurance dépend de plusieurs hypothèses actuarielles dont la mortalité, l'invalidité, le rendement des placements (marchés boursiers, taux d'intérêt et défaut de paiement), les frais d'exploitation, les taux de déchéance, l'inflation, les dividendes versés aux titulaires de polices et les impôts. L'information sur ces hypothèses est présentée aux notes 2 et 13.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## 4. PLACEMENTS

Valeur comptable et juste valeur

	2018					
	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	3 089	-	-	-	3 089	3 089
<b>Titres de créance</b>						
Gouvernements	376 583	105 620	-	-	482 203	482 203
Municipalités	-	-	-	-	-	-
Sociétés et autres	5 341	-	-	-	5 341	5 341
	381 924	105 620	-	-	487 544	487 544
<b>Titres de participation</b>						
Ordinaires	-	204	-	-	204	204
Privilégiés	42 255	-	-	-	42 255	42 255
Unités de fonds de placement	18 483	351	-	-	18 834	18 834
	60 738	555	-	-	61 293	61 293
<b>Prêts hypothécaires</b>						
Résidentiels assurés	-	-	8 434	-	8 434	8 252
Résidentiels autres	-	-	31 537	-	31 537	30 900
Commerciaux	-	-	90 490	-	90 490	88 643
	-	-	130 461	-	130 461	127 795
<b>Autres placements</b>	-	-	1 678	-	1 678	1 673
<b>Avances sur polices</b>	-	-	10 590	-	10 590	10 590
<b>Immeubles de placement</b>	-	-	-	29 584	29 584	29 584
	445 751	106 175	142 729	29 584	724 239	721 568



# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## Valeur comptable et juste valeur

	2017					Juste valeur
	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	10 952	-	-	-	10 952	10 952
<b>Titres de créance</b>						
Gouvernements	404 808	124 827	-	-	529 635	529 635
Municipalités	535	-	-	-	535	535
Sociétés et autres	5 390	-	-	-	5 390	5 390
	410 733	124 827	-	-	535 560	535 560
<b>Titres de participation</b>						
Ordinaires	-	213	-	-	213	213
Privilégiés	47 584	-	-	-	47 584	47 584
Unités de fonds de placement	21 723	348	-	-	22 071	22 071
	69 307	561	-	-	69 868	69 868
<b>Prêts hypothécaires</b>						
Résidentiels assurés	-	-	8 169	-	8 169	8 253
Résidentiels autres	-	-	21 815	-	21 815	21 120
Commerciaux	-	-	81 582	-	81 582	80 464
	-	-	111 566	-	111 566	109 837
<b>Autres placements</b>	-	-	2 030	-	2 030	2 020
<b>Avances sur polices</b>	-	-	10 065	-	10 065	10 065
<b>Immeubles de placement</b>	-	-	-	30 195	30 195	30 195
	490 992	125 388	123 661	30 195	770 236	768 497

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## Immeubles de placement

Le tableau suivant présente les transactions liées aux immeubles de placement.

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	30 195	30 781
Disposition	-	(258)
Variation de la juste valeur	(611)	(328)
Solde à la fin de l'exercice	29 584	30 195
Revenu locatif et frais de service	6 371	6 106
Charges opérationnelles générant un revenu locatif	(4 274)	(4 164)
Charges opérationnelles ne générant pas de revenu locatif	(577)	(505)

## 5. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principaux risques liés aux instruments financiers que le Groupe doit gérer sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (taux d'intérêt et marché boursier). Les moyens mis en œuvre par le Groupe pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que le Groupe subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation de paiements à leur échéance. Le Groupe, dans le cours normal de ses activités, est exposé à ce risque par le biais du crédit consenti à ses clients, réassureurs et courtiers, du crédit sous forme de prêts hypothécaires et de l'exposition de ses différents portefeuilles de placement. Le risque de concentration de crédit peut aussi se présenter

lorsqu'il y a concentration des investissements auprès d'entités ayant des activités similaires, dans une même région géographique, dans un même secteur d'activité, ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité.

La gestion du risque de crédit est effectuée au moyen de la politique de placement du Groupe et s'applique aux divers moyens de placements et de crédit. Les placements dans des titres de créance doivent être choisis après une analyse qui tient compte de la diversification géographique, du type d'émetteur, de la cote de crédit moyenne et de l'échéance des titres. Des limites sont établies pour chacun de ces facteurs.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

Le Groupe dispose également d'une politique de crédit spécifique aux prêts hypothécaires selon laquelle une étude doit être effectuée afin de déterminer une cote de crédit pour le prêt. Pour gérer le risque de concentration, des limites par industrie sont établies, certains secteurs sont évités et le montant de prêts consentis à une même personne ou à un même groupe est limité. De plus, les prêts doivent être garantis par des immeubles résidentiels ou commerciaux ou par des terrains détenus à des fins de lotissement. Le type de garantie est fonction de l'évaluation du degré de risque de crédit de la contrepartie.

La conclusion de conventions de garantie représente aussi une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant requis et le type de garantie sont fonction de l'évaluation du degré de risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été établies à l'égard des types de garanties acceptables et des paramètres d'évaluation connexes. La direction passe en revue la valeur des garanties et exige des garanties additionnelles, au besoin.

#### *Risque de crédit maximal*

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal du Groupe lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour perte.

Trésorerie et équivalents de trésorerie  
Titres de créance  
Prêts hypothécaires  
Autres placements  
Avances sur polices  
Actifs de réassurance  
Autres créances (note 7)

	2018	2017
	\$	\$
	3 089	10 952
	487 544	535 560
	130 461	111 566
	1 678	2 030
	10 590	10 065
	205 684	218 418
	16 805	14 075
	855 851	902 666

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## *Qualité du portefeuille de titres de créance*

	2018	2017
	\$	\$
AAA	-	535
AA	228 166	217 757
A	259 378	317 268
	487 544	535 560

## *Qualité du portefeuille de titres de participation privilégiés*

	2018	2017
	\$	\$
PF-2	35 954	40 424
PF-3	6 301	7 160
	42 255	47 584

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## *Prêts en souffrance et provisions pour pertes*

La valeur comptable des hypothèques en souffrance avant les provisions est comme suit :

	2018			
	En souffrance depuis 31 à 60 jours	En souffrance depuis 61 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Prêts hypothécaires non dépréciés</b>				
Résidentiels assurés	-	-	-	-
Résidentiels autres	-	-	210	210
	-	-	210	210

	2017			
	En souffrance depuis 31 à 60 jours	En souffrance depuis 61 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Prêts hypothécaires non dépréciés</b>				
Résidentiels assurés	-	19	-	19
Résidentiels autres	-	-	219	219
	-	19	219	238

## Provisions pour pertes

	2018	2017
	\$	\$
<b>Prêts hypothécaires :</b>		
Au début de l'exercice	-	-
Augmentation des provisions pour pertes	210	-
À la fin de l'exercice	210	-

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Ce risque est géré en appariant les flux de trésorerie de l'actif et du passif, ainsi que par une gestion active des capitaux. Cependant, un certain niveau de liquidité est requis afin de compenser des

imprévus tels que des rachats d'actifs ou des défaillances.

Des liquidités supplémentaires sont disponibles au moyen de marges de crédit, au besoin.

Le Groupe a des engagements envers des clients pour des prêts hypothécaires approuvés et non déboursés. Le calendrier de remboursement de ces prêts est le suivant :

	1 à 6 mois	7 à 12 mois	Plus de 1 an
Prêts hypothécaires approuvés non déboursés	\$ 12 972	\$ -	\$ -



# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et la juste valeur totale des actifs financiers en fonction de leur échéance.

	2018					Total	Juste valeur
	Aucune échéance	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	3 089	-	-	-	-	3 089	3 089
<b>Titres de créance</b>							
Gouvernements	-	-	-	51 481	430 722	482 203	482 203
Municipalités	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés et autres	-	-	-	591	4 750	5 341	5 341
	-	-	-	52 072	435 472	487 544	487 544
<b>Titres de participation</b>							
Ordinaires	204	-	-	-	-	204	204
Privilégiés	42 255	-	-	-	-	42 255	42 255
Unités de fonds de placement	18 834	-	-	-	-	18 834	18 834
	61 293	-	-	-	-	61 293	61 293
<b>Prêts hypothécaires</b>							
Résidentiels assurés	-	1 865	3 929	672	1 968	8 434	8 252
Résidentiels autres	-	8 008	16 835	5 157	1 537	31 537	30 900
Commerciaux	-	8 506	54 669	25 235	2 080	90 490	88 643
	-	18 379	75 433	31 064	5 585	130 461	127 795
<b>Autres placements</b>	-	1 031	-	647	-	1 678	1 673
<b>Avances sur polices</b>	10 590	-	-	-	-	10 590	10 590
<b>Autres créances</b>	16 805	-	-	-	-	16 805	16 805

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

	2017					Total	Juste valeur
	Aucune échéance	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	10 952	-	-	-	-	10 952	10 952
<b>Titres de créance</b>							
Gouvernements	-	9 165	14 240	59 964	446 266	529 635	529 635
Municipalités	-	-	535	-	-	535	535
Sociétés et autres	-	-	-	-	5 390	5 390	5 390
	-	9 165	14 775	59 964	451 656	535 560	535 560
<b>Titres de participation</b>							
Ordinaires	213	-	-	-	-	213	213
Privilégiés	47 584	-	-	-	-	47 584	47 584
Unités de fonds de placement	22 071	-	-	-	-	22 071	22 071
	69 868	-	-	-	-	69 868	69 868
<b>Prêts hypothécaires</b>							
Résidentiels assurés	-	3 320	2 115	685	2 049	8 169	8 253
Résidentiels autres	-	10 601	6 511	4 703	-	21 815	21 120
Commerciaux	-	24 436	34 653	20 268	2 225	81 582	80 464
	-	38 357	43 279	25 656	4 274	111 566	109 837
<b>Autres placements</b>	-	1 305	-	725	-	2 030	2 020
<b>Avances sur polices</b>	10 065	-	-	-	-	10 065	10 065
<b>Autres créances</b>	14 075	-	-	-	-	14 075	14 075

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers comprennent deux types de risques : le risque de taux d'intérêt et le risque de marché boursier.

### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est présent lorsqu'il n'y a pas d'appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne une variation de l'écart de valeur entre l'actif et le passif. De par la nature des activités d'une compagnie d'assurance qui consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations dont l'échéance peut être incertaine et éloignée dans le temps, notamment en ce qui touche les prestations de décès et les versements de rentes, le risque de taux d'intérêt doit être géré adéquatement.

Le Groupe a recours à l'appariement entre ses actifs et ses passifs afin de réduire la volatilité des marges bénéficiaires causée par les fluctuations entre les profits réalisés et ceux crédités aux contrats existants. Pour gérer les exigences en matière de concordance, les actifs et les passifs financiers sont répartis par secteurs d'activité afin de pouvoir appairer les actifs d'un secteur avec les passifs de ce même secteur. Cet appariement est analysé et modifié à intervalles réguliers. L'échange d'information entre l'actuariat, les finances et les gestionnaires de placements, de même que la publication régulière des taux crédités font partie de ce processus.

Pour gérer le risque davantage, la correspondance est fondée sur les caractéristiques des produits vendus. Pour des produits devant procurer des prestations fixes et fortement prévisibles, le Groupe procède à l'appariement entre les passifs et les actifs ayant des caractéristiques similaires, soit des placements dans des instruments à revenu fixe. Cela permet donc d'obtenir une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, car toute variation de la juste valeur des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur des passifs. Compte tenu des placements disponibles sur le marché, il est plus difficile de faire cet appariement pour les passifs ayant une échéance de plus de 30 ans.

De plus, la politique du Groupe est de viser une correspondance assez complète. Ainsi, les écarts de durée entre l'actif et le passif ne doivent pas dépasser certains paramètres établis. Cette politique vise à gérer le risque de taux d'intérêt pour les passifs avec des échéances plus éloignées que les actifs auxquels ils correspondent.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des provisions techniques. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour tenir compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt (qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux).

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## *Risque de marché boursier*

Le risque de marché boursier correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs découlant des fluctuations du marché. Le Groupe est exposé à ce risque de diverses manières : par le biais d'honoraires de gestion calculés en fonction de la valeur de l'actif sous gestion, par la charge résultant de la garantie de capital offerte pour certains produits et par le rendement des éléments d'actif sur lesquels sont adossés les capitaux propres et

les provisions techniques. Afin d'atténuer ce risque, la politique de placement du Groupe prévoit le recours à des investissements prudents, selon des limites clairement définies.

## *Risque de concentration*

Les tableaux qui suivent fournissent de l'information quant au risque de concentration des titres de participation.

	2018		
	Unité de fonds de placement	Ordinaires	Privilégiés
	\$	\$	\$
Énergie	-	27	4 009
Finance	-	59	29 351
Industriel	-	32	-
Services publiques	-	3	8 895
Autres	18 834	83	-
	18 834	204	42 255

	2017		
	Unité de fonds de placement	Ordinaires	Privilégiés
	\$	\$	\$
Énergie	-	34	4 963
Finance	-	65	32 933
Industriel	-	30	-
Services publiques	-	-	9 688
Autres	22 071	84	-
	22 071	213	47 584



# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## 6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

### **Hierarchie de la juste valeur**

Une hiérarchie de techniques d'évaluation des justes valeurs est utilisée pour les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur ainsi que pour ceux dont la juste valeur est présentée dans les notes. Les niveaux sont les suivants :

- Niveau 1 : L'évaluation est effectuée à l'aide d'actifs ou passifs identiques sur un marché actif sans ajustement.
- Niveau 2 : L'évaluation est basée sur des données autres que les données sur un marché actif incluses dans le niveau 1 et qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement (prix) ou indirectement (dérivé du prix).
- Niveau 3 : L'évaluation n'est pas fondée sur des données de marché observables.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

Le tableau suivant présente des informations sur la juste valeur des actifs et passifs en fonction des niveaux de données utilisés :

	2018			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Actifs comptabilisés à la juste valeur</b>	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 089	-	-	3 089
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de créance	-	381 924	-	381 924
Titres de participation	60 738	-	-	60 738
Actifs financiers disponibles à la vente				
Titres de créance	-	105 620	-	105 620
Titres de participation	555	-	-	555
Immeubles de placement	-	-	29 584	29 584
<b>Actifs présentés à la juste valeur</b>				
Prêts hypothécaires	-	127 795	-	127 795
Autres placements	-	1 673	-	1 673
Avances sur polices	-	10 590	-	10 590
	64 382	627 602	29 584	721 568
<b>Passifs comptabilisés à la juste valeur</b>				
Passifs des contrats de placement	-	20 309	-	20 309
<b>Passifs présentés à la juste valeur</b>				
Emprunts	-	320	-	320
	-	20 629	-	20 629

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

	2017			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Actifs comptabilisés à la juste valeur</b>	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 952	-	-	10 952
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de créance	-	410 733	-	410 733
Titres de participation	69 307	-	-	69 307
Actifs financiers disponibles à la vente				
Titres de créance	-	124 827	-	124 827
Titres de participation	561	-	-	561
Immeubles de placement	-	-	30 195	30 195
<b>Actifs présentés à la juste valeur</b>				
Prêts hypothécaires	-	109 837	-	109 837
Autres placements	-	2 020	-	2 020
Avances sur polices	-	10 065	-	10 065
	80 820	657 482	30 195	768 497
<b>Passifs comptabilisés à la juste valeur</b>				
Passifs des contrats de placement	-	20 967	-	20 967
<b>Passifs présentés à la juste valeur</b>				
Emprunts	-	469	-	469
	-	21 436	-	21 436

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de la période considérée.

Se référer à la note 4 pour la conciliation de la juste valeur marchande des immeubles de placement.



# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

Les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle est déterminée par un évaluateur indépendant qualifié.

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée selon différentes méthodes reconnues et conformes aux normes d'évaluation du secteur immobilier. Ces méthodes sont fondées sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêt courants du marché en fonction des caractéristiques, de l'emplacement et du marché de chacun des immeubles. Les flux de trésorerie futurs attendus incluent les flux de trésorerie contractuels et projetés ainsi que les charges opérationnelles attendues. Ils tiennent compte des intérêts, des taux de location et d'occupation établis en fonction d'études de marché, des produits locatifs attendus tirés des contrats de location en vigueur et des estimations relatives aux entrées de trésorerie

futures, y compris les produits projetés tirés des contrats de location en vigueur et les estimations relatives aux entrées de trésorerie futures formulées en fonction des conjonctures actuelles de marché. Les taux de location futurs sont estimés en fonction de l'emplacement, du type et de la qualité actuelle de l'immeuble ainsi que des données du marché et des projections en date de l'évaluation. Les justes valeurs sont habituellement comparées aux informations du marché, y compris les transactions récentes visant des actifs comparables, afin de vérifier leur caractère raisonnable.

L'évaluateur indépendant qualifié établit la juste valeur des immeubles de placement en fonction de leur utilisation optimale. Il utilise les méthodes suivantes d'évaluation : approche du coût, approche de revenu et approche de comparaison directe. Les principales hypothèses sont les suivantes :

	2018	2017
	%	%
Taux d'actualisation	9 à 10	9 à 10
Taux de croissance		
Loyers	0 à 2	0 à 2
Dépenses d'opération	2	2
Taux d'inoccupation	5	5

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## 7. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2018	2017
	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>		
Montants à recevoir au titre de l'assurance :		
Titulaires de polices	3 976	4 013
Réassureurs	6 423	4 389
Agents, courtiers et intermédiaires	723	589
Produits de placement à recevoir	1 008	1 075
Comptes à recevoir	4 675	4 009
	<u>16 805</u>	<u>14 075</u>
<b>Actifs non financiers</b>		
Commissions et frais payés d'avance	2 345	2 436
Impôts sur le résultat à recevoir	2 580	168
Autres	204	45
	<u>5 129</u>	<u>2 649</u>
	<u>21 934</u>	<u>16 724</u>

## 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<b>Coût</b>	\$
Au 31 décembre 2017	10 572
Ajouts	2 932
Autres variations	(609)
Au 31 décembre 2018	<u>12 895</u>
<b>Amortissement cumulé</b>	
Au 31 décembre 2017	4 486
Amortissement	1 080
Autres variations	(609)
Au 31 décembre 2018	<u>4 957</u>
<b>Valeur comptable</b>	
Au 31 décembre 2017	6 086
Au 31 décembre 2018	7 938

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels acquis	Logiciels développés	Projets technologiques en cours	Liste clients	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Au 31 décembre 2017	1 115	13 945	45	898	16 003
Coût capitalisé	426	455	825	1 271	2 977
Projets achevés	-	-	(731)	-	(731)
Autres variations	(399)	(198)	-	-	(597)
Au 31 décembre 2018	1 142	14 202	139	2 169	17 652
<b>Amortissement cumulé</b>					
Au 31 décembre 2017	752	12 062	-	-	12 814
Amortissement	235	1 154	-	-	1 389
Autres variations	(399)	(198)	-	-	(597)
Au 31 décembre 2018	588	13 018	-	-	13 606
<b>Valeur comptable</b>					
Au 31 décembre 2017	363	1 883	45	898	3 189
Au 31 décembre 2018	554	1 184	139	2 169	4 046

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## 10. ACTIF NET DES FONDS DISTINCTS

	2018	2017
<b>ACTIF NET</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Placements :		
Titres de créance	26 146	24 389
Titres de participation	8 739	10 179
Fonds de placement	694 119	721 614
Trésorerie et dépôts à terme	2 196	1 113
Produits de placement à recevoir	133	111
Autres	2 376	1 054
	733 709	758 460
Passif	2 239	286
<b>ACTIF NET</b>	<b>731 470</b>	<b>758 174</b>

	2018	2017
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	758 174	706 782
Contributions nettes :		
Contributions	108 053	128 863
Retraits de fonds	(88 396)	(115 745)
	19 657	13 118
Produits de placement :		
Variation de la valeur des placements	(72 477)	23 360
Intérêts et dividendes	40 146	28 271
Frais de gestion et d'administration	(32 331)	51 631
<b>ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>(14 030)</b>	<b>(13 357)</b>
	731 470	758 174

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## 11. PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE ET ACTIFS DE RÉASSURANCE

### Nature et composition

La composition des passifs des contrats d'assurance du Groupe va comme suit :

	2018		
	Passifs des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	520 069	(159 809)	360 260
Assurance collective	66 120	(43 678)	22 442
Rentes et pensions	189 158	(701)	188 457
Autres passifs des contrats d'assurance	2 928	(1 496)	1 432
	778 275	(205 684)	572 591

	2017		
	Passifs des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	541 858	(173 627)	368 231
Assurance collective	64 743	(42 347)	22 396
Rentes et pensions	218 921	(676)	218 245
Autres passifs des contrats d'assurance	4 361	(1 768)	2 593
	829 883	(218 418)	611 465

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## Variation des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance

La variation pour l'exercice se répartit comme suit :

	2018		
	Contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Solde au début, avant autres contrats d'assurance	825 522	(216 650)	608 872
Variation des soldes des polices d'assurance en vigueur	(52 029)	14 814	(37 215)
Soldes résultant des nouvelles polices d'assurance	9 484	(6 332)	3 152
Changements apportés aux méthodes et aux hypothèses	(7 630)	3 980	(3 650)
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	(50 175)	12 462	(37 713)
Solde avant ce qui suit :	775 347	(204 188)	571 159
Autres contrats d'assurance	2 928	(1 496)	1 432
Total des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	778 275	(205 684)	572 591

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

	2017		
	Contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Solde au début, avant autres contrats d'assurance	749 806	(180 080)	569 726
Variation des soldes des polices d'assurance en vigueur	43 197	(32 754)	10 443
Soldes résultant des nouvelles polices d'assurance	38 667	(9 341)	29 326
Changements apportés aux méthodes et aux hypothèses	(6 148)	5 525	(623)
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	75 716	(36 570)	39 146
Solde avant ce qui suit :	825 522	(216 650)	608 872
Autres contrats d'assurance	4 361	(1 768)	2 593
Total des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	829 883	(218 418)	611 465

Les principaux changements apportés aux méthodes et aux hypothèses actuarielles des passifs de contrats d'assurance net de l'impact de la réassurance se détaillent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Mortalité	(1 523)	(2 283)
Intérêt	(1 784)	3 008
Déchéance	747	1 618
Dépense	(1 084)	(2 139)
Autres (dividendes, données)	(6)	(827)
Total	(3 650)	(623)



# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## 12. PASSIFS DES CONTRATS DE PLACEMENT

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	20 967	21 383
Dépôts	3 280	3 475
Intérêts	425	359
Retraits de fonds	(4 363)	(4 250)
Diminution des passifs des contrats de placement	(658)	(416)
Total des passifs des contrats de placement	20 309	20 967

## 13. RISQUE D'ASSURANCE

Le principal risque auquel le Groupe est confronté à l'égard des contrats d'assurance est celui que les demandes de règlement et les prestations réelles ou leur calendrier diffèrent des prévisions. Ce risque est influencé par la fréquence des demandes de règlement, la gravité des sinistres, les prestations versées et le dénouement ultérieur des demandes de règlement à long terme. Par conséquent, l'objectif du Groupe est de s'assurer de l'existence de provisions suffisantes pour couvrir ces obligations.

L'exposition au risque est atténuée par la diversification au sein d'un important portefeuille de contrats d'assurance et de secteurs géographiques. La variabilité des risques est aussi améliorée par la sélection minutieuse et la mise en œuvre de lignes directrices sur les stratégies liées à la sélection des risques, ainsi que le recours à des conventions de réassurance.

La concentration du risque est gérée en recourant à la réassurance pour limiter le risque du Groupe relatif à chacun de ses assurés et stabiliser ses résultats. Des montants maximums de prestations variant par secteurs d'activité sont établis en assurance vie et maladie. Le Groupe a également conclu des traités de réassurance qui couvrent les pertes financières découlant de multiples demandes de règlements qui pourraient survenir à la suite d'événements catastrophiques qui toucheraient plusieurs assurés.

Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément à la provision pour demandes de règlement en cours et aux contrats de réassurance. Malgré les conventions de réassurance, le Groupe n'est pas libéré de ses obligations directes à l'égard des titulaires de polices, d'où l'existence d'un risque de crédit à l'égard des assurances cédées, dans la mesure où un réassureur ne respecte pas ses obligations relatives à de telles conventions de réassurance. Chaque année, une confirmation est effectuée auprès des réassureurs afin d'assurer qu'ils ont une capitalisation qui dépasse les normes exigées par les organismes de réglementation.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## *Contrats d'assurance*

Les contrats d'assurance vie offerts par le Groupe comprennent les suivants : assurance vie permanente individuelle, assurance vie temporaire individuelle et collective, et rentes individuelles et collectives.

Les contrats d'assurance vie sont des contrats pour lesquels l'assureur reçoit des primes en échange de prestations qui seront versées au décès du titulaire du contrat ou à la déchéance du contrat.

Les contrats de rente se présentent sous forme de rente payable à partir d'un certain âge en échange de primes. En cas de décès avant le départ à la retraite, la valeur des fonds accumulés au titre des rentes différées est habituellement remboursée sur les contrats. La plupart des contrats permettent au titulaire de retirer un montant au comptant à la retraite ou de recevoir une rente au taux de conversion garanti.

Les rentes immédiates sont des produits à prime unique selon lesquels une prestation spécifique est versée à un titulaire de police. Les prestations sont habituellement fixes ou accrues chaque année à un taux précis ou conformément au taux d'inflation. La plupart des contrats garantissent un revenu pour une période minimale, ou peuvent être transférés à un conjoint, selon un pourcentage convenu, dans le cas du décès du titulaire.

Les rentes différées sont des contrats comportant un taux d'intérêt garanti, souvent pour une période égale ou inférieure à cinq ans. Ces contrats renoncent aux rajustements de la valeur de marché jusqu'au décès du titulaire du contrat.

Les sorties de fonds liées au passif des contrats d'assurance nettes de la réassurance s'illustrent ainsi :

	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	(14 949)	(14 331)	47 200	864 291	882 211
Assurance collective	8 902	8 361	6 000	6 212	29 475
Rentes et pensions	52 264	78 390	31 551	84 337	246 542

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

Voici les principaux risques du Groupe :

- Risque de mortalité : Risque de perte résultant du fait que le titulaire de police décède plus tôt ou plus tard que prévu
- Risque de morbidité : Risque de perte résultant du fait que la santé du titulaire de police diffère des prévisions
- Risque de longévité : Risque de perte résultant du fait que le rentier vive plus longtemps que prévu
- Risque de rendement : Risque de perte résultant du fait que les rendements réels diffèrent des rendements prévus
- Risque de charges : Risque de perte résultant du fait que les frais soient plus élevés que prévu
- Risque de décision du titulaire de police : Risque de perte résultant du fait que les décisions du titulaire de police (déchéance et rachat) diffèrent des prévisions

## Sensibilités

L'analyse qui suit est réalisée en tenant compte des changements pouvant être raisonnablement apportés aux principales hypothèses, toutes les autres hypothèses demeurant inchangées, pour présenter l'incidence sur le résultat après impôt. La corrélation entre les hypothèses influera considérablement sur le calcul du passif-sinistres ultime, mais pour démontrer l'incidence attribuable aux changements apportés aux hypothèses, ces dernières ont dû être modifiées individuellement. Il est à noter que les variations de ces hypothèses ne sont pas linéaires.

Hypothèse	Incidence sur le résultat après impôt		
	Variation	2018	2017
	\$	\$	\$
Mortalité – produits d'assurance-vie	+ 2 %	(2 329)	(2 222)
Mortalité – produits de rentes	- 2 %	(374)	(383)
Morbidité	5 % défavorable	(1 657)	(1 759)
Frais (maintien des contrats)	+ 5 %	(1 713)	(1 709)
Taux de résiliation de polices	10 % défavorable	(8 599)	(7 616)
Intérêts			
Mouvement parallèle immédiat de tous les points de la courbe de rendement	+ 100 pdb	2 098	1 222
	- 100 pdb	(2 544)	(1 606)
Immeubles de placement			
Variation immédiate de la valeur marchande	+ 10 %	2 137	2 182
	- 10 %	(2 137)	(2 182)
Fonds distincts et titres de participation			
Variation immédiate de la valeur marchande	+ 10 %	1 805	627
	- 10 %	(2 646)	(1 927)

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## 14. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2018	2017
	\$	\$
<b>Passifs financiers</b>		
Montants à payer au titre de l'assurance :		
Titulaires de polices	9 491	8 870
Réassureurs	3 898	3 270
Agents, courtiers et intermédiaires	976	1 464
Fournisseurs et charges à payer	7 806	6 546
Autres	710	1 053
	22 881	21 203
<b>Passifs non financiers</b>		
Impôts sur le résultat	56	1 572
	22 937	22 775

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## 15. RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations définies du Groupe se présentent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
<b>Évolution des obligations au titre des prestations définies :</b>		
Solde au début de l'exercice	70 200	63 248
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 860	1 783
Cotisations des salariés	676	761
Charges d'intérêts	2 496	2 506
Prestations versées	(2 618)	(2 896)
Pertes (gains) actuariels résultant des ajustements d'expérience	88	(453)
Pertes actuarielles résultant de changement des hypothèses financières	(6 011)	5 251
Solde à la fin de l'exercice	66 691	70 200
<b>Évolution des actifs des régimes :</b>		
Juste valeur au début de l'exercice	59 192	52 581
Cotisations de l'employeur	4 967	5 086
Cotisations des salariés	676	761
Rendement des actifs des régimes	(2 546)	3 660
Prestations versées	(2 618)	(2 896)
Juste valeur à la fin de l'exercice	59 671	59 192

Les montants comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière sont les suivants :

	2018	2017
	\$	\$
Valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies	66 691	70 200
Juste valeur des actifs des régimes	(59 671)	(59 192)
Passif relatif aux régimes de retraite	7 020	11 008

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

Incidence de la réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global :

	2018	2017
	\$	\$
Écarts actuariels sur les obligations au titre des régimes à prestations définies		
Ajustement d'expérience	(88)	453
Changements des hypothèses financières	6 011	(5 251)
Rendement des actifs des régimes plus (moins) élevé que le taux d'actualisation	(4 668)	1 554
Incidence totale dans les autres éléments du résultat global	1 255	(3 244)

La charge nette du Groupe au titre des régimes de retraite se présente comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 860	1 783
Intérêts nets sur le passif	375	400
	2 235	2 183

Le poste Passif au titre des avantages du personnel de l'état consolidé de la situation financière comprend ce qui suit :

	2018	2017
	\$	\$
Passif relatif aux régimes d'assurance collective	625	653
Passif relatif aux régimes de retraite	7 020	11 008
	7 645	11 661

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

Les participants aux régimes versent des cotisations de 7,5 % (7,5 % en 2017) à leur régime de retraite. Le Groupe verse les cotisations résiduelles nécessaires aux régimes. Le Groupe finance les régimes de façon à constituer les prestations définies selon les dispositions prévues par ceux-ci. La valeur de ces prestations fut établie lors des dernières évaluations actuarielles, soit le 31 décembre 2017 pour le régime de pension des représentants, représentantes, employés et employées d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie (« AMV ») et le 31 décembre 2017 pour le régime de pension des employés et employées de Place de l'Assomption (« Place »). La durée résiduelle moyenne d'activité

des salariés actifs couverts par le régime AMV est de 19 années (20 années en 2017) et de 11 années (12 années en 2017) pour ceux du régime Place. Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages complémentaires de retraite sont les mêmes que pour les régimes de retraite.

Le Groupe estime devoir contribuer pour un montant de 4 837 \$ à ses régimes à prestations définies au cours de 2019.

Les fonds des régimes de retraite sont investis dans les actifs suivants :

Fonds régime de retraite Assomption Vie et Place de l'Assomption  
Trésorerie

	2018	2017
	\$	\$
	59 111	58 638
	560	554
	59 671	59 192

## Fonds régime de retraite Assomption Vie et Place de l'Assomption

Le Fonds régime de retraite Assomption Vie et Place de l'Assomption (le « Fonds régime de retraite ») est un fonds distinct constitué par Assomption Vie. L'objectif global du Fonds régime de retraite est de réaliser un rendement net, déduction faite des frais de gestion, supérieur à l'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation, actualisé au taux annuel composé moyen sur une période de quatre ans.

Le portefeuille du Fonds régime de retraite se compose d'encaisse (4,3 %), d'obligations canadiennes (44,4 %), d'actions canadiennes (25,8 %), d'actions étrangères (21,4 %) et de fonds de couverture (4,1 %). Le Fonds régime de retraite est admissible comme placement aux fins des régimes enregistrés d'épargne-retraite sous la *Loi de l'impôt sur le revenu*.



# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## Hypothèses actuarielles retenues pour évaluer les obligations au titre des régimes à prestations définies

	2018	2017
	%	%
Taux d'actualisation	3,9 à 4,0	3,4 à 3,5
Taux de croissance de la rémunération	3,25 à 3,75	3,25 à 3,75
Taux de mortalité	CPM2014, MI-2017	CPM-B2D2014

## Analyses de sensibilité

L'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est sensible aux hypothèses actuarielles précédentes. Le tableau suivant

résume l'impact sur l'obligation au titre des régimes à prestations définies à la fin de l'année s'il y a changement de 1 % dans les hypothèses actuarielles.

	2018	
	+ 1 %	- 1 %
Taux d'actualisation	(10 953)	14 428
Taux de croissance de la rémunération	1 987	(1 883)
Taux de mortalité	(101)	102

## Régime à cotisations définies

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, le groupe a cessé d'offrir le régime à prestations définies aux nouveaux employés et offre maintenant un régime à cotisations définies qui fournit des prestations de retraite. Les cotisations du Groupe au régime à

cotisations définies ne sont toutefois pas comprises dans les coûts constatés aux régimes à prestations définies ci-dessus. Le coût total reconnu par le Groupe au titre du régime à cotisations définies au cours de l'exercice 2018 est de 330 \$ (265 \$ en 2017).

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## 16. EMPRUNTS

Le Groupe dispose de marges de crédit autorisées totalisant 500 \$ portant intérêt au taux de base.

Ces emprunts bancaires sont renouvelables annuellement, ne sont pas garantis et ne sont pas utilisés au 31 décembre 2018.

	2018	2017
	\$	\$
Billet promissaire sans intérêts, remboursable en versements annuels de 166 \$, échéant en septembre 2020	320	469
Juste valeur	320	469

Les versements de capital prévus et requis au cours des deux prochains exercices afin de satisfaire aux exigences de remboursement de ces emprunts sont les suivants :

Exercices se terminant le 31 décembre	2019	166 \$
	2020	154 \$

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## 17. IMPÔTS

Les impôts sur le résultat sont composés de ce qui suit :

	2018	2017
	\$	\$
Impôt exigible	1 856	1 869
Ajustements des années antérieures	(10)	139
Impôt différé	202	374
	2 048	2 382

Le taux d'imposition effectif au compte de résultat consolidé diffère du taux d'imposition prévu par la loi pour le Groupe en raison des éléments suivants :

	2018		2017	
	\$	%	\$	%
Impôts sur le résultat prévus par la loi	2 674	27,7	2 808	27,7
Augmentation (diminution) du taux d'imposition résultant de ce qui suit :				
Produits de placement non imposables	(735)	(7,6)	(653)	(6,4)
Écart des taux d'imposition dans les autres provinces	63	0,7	53	0,5
Ajustements des années antérieures	(10)	(0,1)	139	1,4
Autres	56	0,5	35	0,3
	2 048	21,2	2 382	23,5

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

Les passifs d'impôts différés (actifs d'impôts différés)  
du Groupe résultent des éléments qui suivent :

	2018	2017
	\$	\$
Immeubles de placement, immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	4 932	5 166
Contrats d'assurance	(187)	(268)
Titres de créance	97	150
Régimes d'avantages du personnel	(2 125)	(3 242)
Autres	(137)	(149)
	<u>2 580</u>	<u>1 657</u>
Actifs d'impôts différés	(2 306)	(2 979)
Passifs d'impôts différés	4 886	4 636
	<u>2 580</u>	<u>1 657</u>

## 18. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie reliés aux activités d'exploitation incluent les éléments suivants :

	2018	2017
	\$	\$
Intérêts reçus	7 434	7 525
Impôts sur le résultat payés	4 947	951
Participations versées	361	358
Dividendes reçus	2 366	2 393
Les flux de trésorerie reliés aux activités de financement incluent l'élément suivant :		
Intérêts versés sur le financement	8	29

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## 19. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des affaires, le Groupe est à l'occasion appelé à intervenir en qualité de défendeur dans le cadre de poursuites judiciaires. Bien qu'il soit impossible de prévoir le dénouement de telles poursuites, le Groupe ne prévoit pas encourir de pertes importantes ou devoir mobiliser de montants considérables dans le cadre de ces poursuites.

## 20. ENGAGEMENT

En tant que membre d'Assuris, le Groupe encourt et encourra probablement dans le futur, des coûts liés aux opérations de cette dernière. Assuris est responsable de l'indemnisation des assurés d'un assureur dont les opérations font l'objet d'une liquidation.

Les cotisations annuelles d'Assuris, calculées sur la base des primes annuelles moyennes des cinq dernières années, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Le Groupe s'est engagé à avancer des fonds, au gré d'Assuris, sous forme de prêts, dans le cas où cette dernière en exprimait le besoin.

## 21. PRIMES NETTES

	2018			2017
	Primes brutes	Primes cédées	Primes nettes	Primes nettes
	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	68 002	(16 047)	51 955	49 878
Assurance collective	64 232	(18 290)	45 942	47 656
Rentes et pensions	25 582	-	25 582	51 566
	157 816	(34 337)	123 479	149 100

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## 22. PRESTATIONS ET SINISTRES VERSÉS NETS

	2018		2017	
	Prestations et sinistres versés, montant brut	Sinistres cédés à des réassureurs	Prestations et sinistres versés, montant net	Prestations et sinistres versés, montant net
	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	32 462	(9 867)	22 595	18 907
Assurance collective	42 717	(14 697)	28 020	31 916
Rentes et pensions	62 404	(42)	62 362	57 195
	137 583	(24 606)	112 977	108 018

## 23. HONORAIRES ET PRODUITS DE COMMISSIONS

	2018	2017
	\$	\$
Services administratifs aux titulaires de polices et services de gestion des placements	17 922	16 866
Frais de rachat et autres frais liés aux contrats	1 991	1 226
Commissions de réassurance	2 089	2 497
	22 002	20 589

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## 24. PRODUITS DE PLACEMENT

	2018	2017
	\$	\$
Intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	151	100
Intérêts sur les titres de créance désignés à la juste valeur par le biais du résultat	1 216	1 551
Intérêts sur les titres de créance disponibles à la vente	3 865	4 107
Dividendes sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais du résultat	2 357	2 331
Dividendes sur les titres de participation disponibles à la vente	-	21
Intérêts sur les prêts hypothécaires et les autres placements	5 485	5 294
Intérêts sur les avances sur polices	526	485
Revenu locatif tiré des immeubles de placement	2 977	2 936
Frais de service tirés des immeubles de placement	3 394	3 170
Frais de service attribuables aux immeubles de placement	(4 274)	(4 164)
	15 697	15 831

## 25. REVENU LOCATIF

Place de l'Assomption, une filiale du Groupe, loue des immeubles de commerces de détail et de bureaux à des locataires en vertu de contrats de location simple.

Les engagements minimaux au titre des loyers liés aux contrats de location simple non résiliables sur leur durée restante se présentent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Moins d'un an	5 191	5 159
Plus d'un an et moins de cinq ans	8 567	11 906
Plus de cinq ans	47	43
	13 805	17 108



# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## 26. GAINS ET PERTES RÉALISÉS SUR LES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	2018	2017
	\$	\$
Gains réalisés		
Titres de participation	-	54
Titres de créance	1 806	1 869
Pertes réalisées		
Titres de participation	-	(2)
Titres de créance	(214)	-
	1 592	1 921

## 27. VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR

	2018	2017
	\$	\$
Actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	(8 924)	38 698
Immeubles de placement	(611)	(328)
	(9 535)	38 370

## 28. HONORAIRES ET COMMISSIONS VERSÉS

	2018	2017
	\$	\$
Honoraires versés	1 455	1 394
Commissions versées	23 619	26 306
	25 074	27 700

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## 29. CHARGES ADMINISTRATIVES ET AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

	2018	2017
	\$	\$
<b>Charges administratives</b>		
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	24 675	22 750
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	1 080	930
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 9)	1 389	1 462
Honoraires de consultants	4 843	4 387
Frais liés aux immeubles de placement (note 4)	577	505
Divers	4 905	5 088
	<b>37 469</b>	<b>35 122</b>
<b>Autres charges opérationnelles</b>		
Provision et perte sur prêts	215	-
Taxes sur primes	2 547	2 610
Frais de placement	2 538	2 425
	<b>5 300</b>	<b>5 035</b>

## 30. GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe s'assure que les capitaux propres sont toujours suffisants pour maintenir la sécurité et la stabilité du Groupe. De plus, il veille à ce que le rendement du capital répond aux attentes des titulaires de polices ayant droit à la participation aux profits du Groupe. Il s'assure aussi de respecter les exigences établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

De plus, chaque année, l'actuaire en évaluation procède à l'analyse des résultats anticipés du Groupe en fonction de son plan d'affaires dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler l'examen dynamique de la suffisance du capital.

Le rapport de l'actuaire est présenté au conseil d'administration et déposé auprès des organismes de réglementation. Le but de l'analyse est d'assurer que le Groupe possède un capital suffisant pour franchir avec succès les quelques prochaines années d'activité et pour faire face aux imprévus qui pourraient survenir.

Dans le cadre de cet exercice, plusieurs scénarios défavorables sont envisagés afin d'évaluer la solidité financière du Groupe. Étant donné la diversité des secteurs d'activité du Groupe, il ressort de cet exercice qu'aucun élément de sensibilité pris séparément n'a d'incidence importante sur la solvabilité. De plus, la combinaison de ces éléments à divers degrés n'a pas pour effet de mettre en péril la solvabilité du Groupe.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2018

## Exigences réglementaires et ratio de solvabilité

Les organismes de réglementation exigent des compagnies d'assurance vie au Canada qu'elles maintiennent des ratios de capital minimums pour pouvoir exercer leurs activités. Pour se conformer aux exigences de la norme du BSIF, le Groupe maintient un ratio supérieur au ratio total cible de surveillance de 100 %. Au 31 décembre 2018, le ratio du Groupe est de 135 % (137 % en 2017).

Un ratio de 135 % signifie que le Groupe a un capital lui permettant de pouvoir faire face à des imprévus de l'ordre de 48,6 millions de dollars (47,1 millions de dollars en 2017), le cas échéant, tout en respectant alors les exigences en matière de fonds propres minimums.

Le tableau qui suit présente le ratio de solvabilité du Groupe :

## Capital réglementaire

	2018	2017
Capital disponible selon les exigences	185 868 \$	176 045 \$
Capital requis	137 311 \$	128 966 \$
Ratio de solvabilité	135 %	137 %

## 31. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

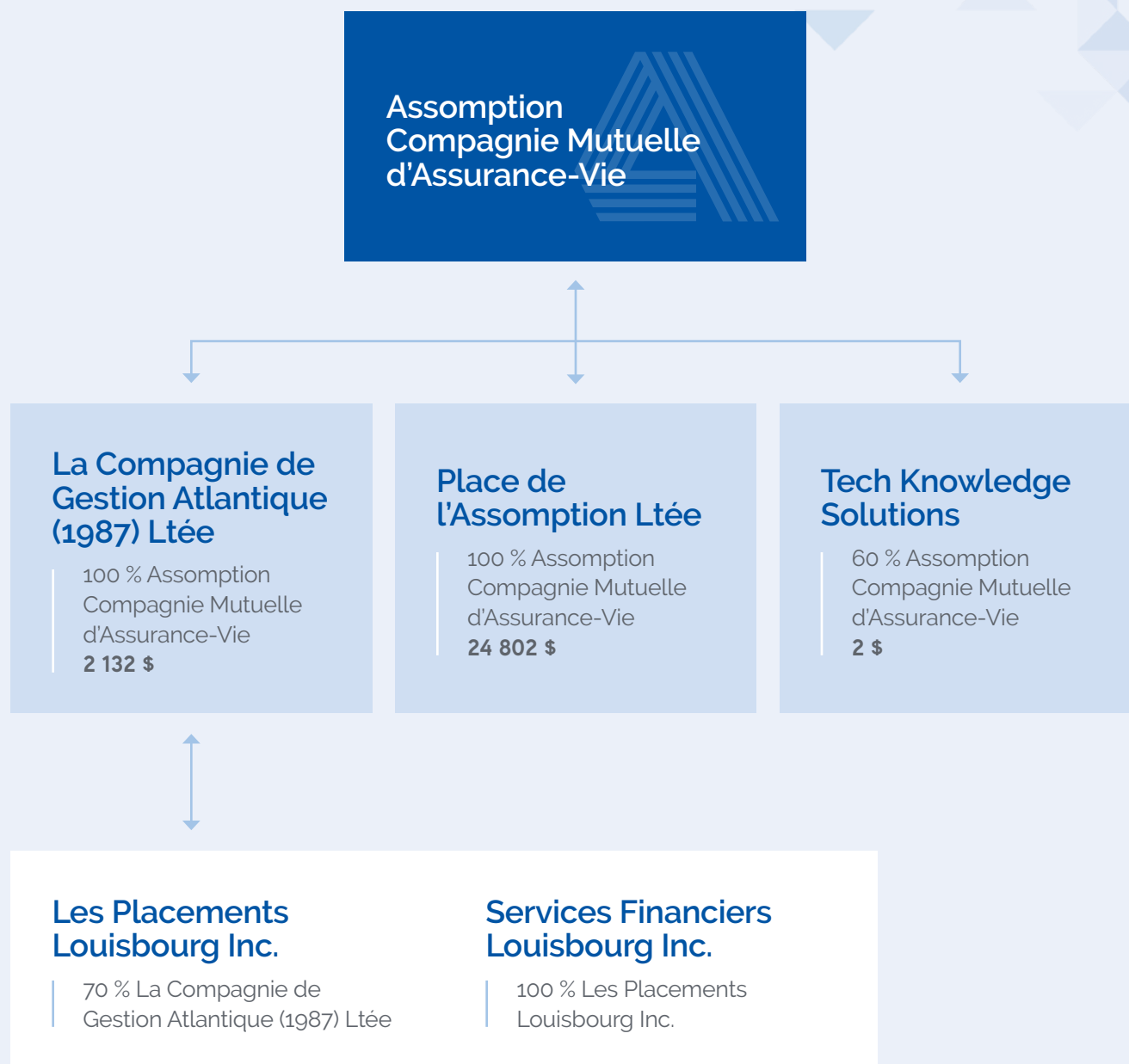
Les parties liées comprennent les administrateurs, les dirigeants et les entités qui leurs sont affiliées.

## Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants du Groupe comprennent tous les administrateurs, dirigeants et non dirigeants, et la haute direction. Le sommaire de la rémunération des principaux dirigeants pour l'exercice se présente comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Salaires et autres avantages liés à l'emploi à court terme	4 062	3 879
Honoraires	280	240
Avantages postérieurs à l'emploi	339	307
	4 681	4 426

# Organigramme



% = droit de vote en pourcentage

\$ = valeur comptable (en milliers de dollars canadiens)



[www.assomption.ca](http://www.assomption.ca)

Certified



Corporation

# RAPPORT ANNUEL 2018

## ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

770, rue Main/C.P. 160  
Moncton (N.-B.) E1C 8L1  
téléphone : 506.853.6040  
sans frais : 1.800.455.7337  
télécopieur : 506.853.5428

## LA COMPAGNIE DE GESTION ATLANTIQUE (1987) LTÉE

770, rue Main  
Moncton (N.-B.) E1C 1E7  
téléphone : 506.853.5420  
télécopieur : 506.853.5449

## LES PLACEMENTS LOUISBOURG INC.

770, rue Main/C.P. 160  
Moncton (N.-B.) E1C 8L1  
téléphone : 1.888.608.7070

## PLACE DE L'ASSOMPTION LTÉE

770, rue Main  
Moncton (N.-B.) E1C 1E7  
téléphone : 506.853.5420  
télécopieur : 506.853.5449

## TECH KNOWLEDGE SOLUTIONS (TKS)

770, rue Main, bureau 404  
Moncton (N.-B.) E1C 8L1  
téléphone : 1.866.724.6200